

Le Quotidien

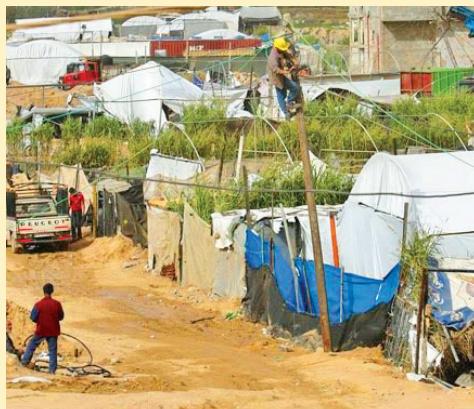
Edition Nationale d'Information

D'ORAN

L'ACTUALITÉ AUTREMENT VUE

Gérer les communes comme des entreprises, est-ce possible ?

CHERIF ALI



Grandeurs et décadences des civilisations

MUSTAPHA AGGOUN

2024 : Une année de bouleversements politiques en Afrique entre défis et aspirations

MUSTAPHA AGGOUN



Mon top 10 des livres 2024 (langue française)

BELKACEM AHcene-DJABALLAH

P. 5 à 10



DIALOGUE NATIONAL

Vers une reconstruction et un renouveau

SALAH LAKOUES

Les vertus d'un dialogue national

EL YAZID DIB

Agression sioniste Israël a bombardé 136 fois les hôpitaux de Ghaza

**Mercredi, 453^e jour de l'agression
contre Ghaza, l'armée sioniste poursuit
ses massacres et le nettoyage
ethnique contre la population civile
de l'enclave assiégée.**

Mohamed Mehdi

Hier, le nombre de victimes de la barbarie israélienne, soutenue par les Etats-Unis, s'est élevé à 45.553 martyrs et 108.379 blessés, a indiqué le ministère de la Santé de Ghaza. Ce bilan comprend également les 12 martyrs et 41 blessés durant les deux massacres enregistrés lors des précédentes 24 heures.

Dans un bilan publié, mardi, le Bureau des médias du gouvernement de Ghaza a déclaré que les forces d'occupation israéliennes ont assassiné 1091 nourrissons palestiniens depuis le 7 octobre 2023, dont 238 nés et martyrisés durant la guerre d'extermination en cours.

Hier, un membre de la Protection civile de Ghaza a déclaré sur Al Jazeera que l'organisation n'est plus en mesure de répondre aux appels à l'aide des familles, ni de récupérer les corps de centaines de martyrs dans les rues, dans les gouvernorats du nord.

«Les personnes piégées dans les zones d'invasion (de l'armée sioniste, ndlr) souffrent d'une absence totale de moyens de subsistance. La cessation de nos services a complètement affecté la vie des citoyens soumis aux bombardements israéliens», a ajouté l'intervenant. En outre, un communiqué du Bureau de presse de la Protection civile, rendu public mercredi 1^{er} janvier sur Telegram, souligne que «plus de 1542 tentes, abritant des personnes déplacées dans plusieurs régions de la bande de Ghaza, ont été inondées par les eaux de pluie, durant les deux derniers jours».

Le niveau de l'eau, dans certaines zones, atteint «plus de 30 cm», «inondant bagages et matelas», ce qui s'ajoute «au froid dont souffre la population», ajoute la même source.

AU 1^{ER} JOUR DE 2025 : PLUS DE 27 MARTYRS, DONT DES ENFANTS

En ce mercredi 1^{er} janvier 2025, correspondant au 453^e jour du génocide israélien à Ghaza, les bombardements de l'armée sioniste ont fait au moins 27 martyrs et des dizaines de blessés, depuis l'aube jusqu'aux environs de 15h (localement), dans plusieurs régions de l'enclave.

Dans le nord de Ghaza, les bombardements étaient concentrés sur les régions de Beit Lahia et de Jabaliya où l'occupation a fait exploser des bâtiments résidentiels, pour achever de détruire l'ensemble de cette région.

Le Quotidien d'ORAN

Edition Nationale d'Information
Editée par la SPA
ORAN - PRESSE
au Capital de 195.923.000,00 DA

Président
Directeur Général
Directeur
de la Publication
Mohamed Abdou
BENABBOU

Direction - Administration
Rédaction
63, Ave de l'ANP - Oran
B.P.N°110 - Oran
Tél. 041.23.25.22
23.25.23 / 23.25.24
23.25.69 / 23.25.84 / 23.26.15

Fax Pub: 041.23.25.21
Fax et Rédaction: 041.23.25.20
Imp. : Oran : imprimerie
"Le Quotidien d'Oran"
Alger : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Constantine : S.I.E.

INTERNET: <http://www.lequotidien-oran.com>
E-mail : infos@lequotidien-oran.com
publicite@lequotidien-oran.com
admin@lequotidien-oran.com
lequotidiendoran@yahoo.fr
Diffusion : Ouest et Centre : SDPO - Est : SO.DI. PRESSE

«Pour votre Publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de Communication, d'édition et de Publicité» - Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger - **Téléphone** : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 - **Fax** : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz / programmation.regie@anep.com.dz / agence.oran@anep.com.dz / agence.annaba@anep.com.dz / agence.ouargla@anep.com.dz / agence.constantine@anep.com.dz

Réunion du gouvernement La gestion des postes frontaliers à l'ordre du jour

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé mardi une réunion du gouvernement consacrée à la poursuite de l'examen de l'avant-projet de loi régissant les activités minières et à la présentation de communications sur le projet du barrage de Bouzina, la gestion des postes frontaliers terrestres et sur l'état d'avancement de l'opération d'installation de détecteurs de monoxyde de carbone, indique un communiqué des services du Premier ministre, dont voici le texte intégral :

«Le Premier ministre, Monsieur Nadir Larbaoui, a présidé ce mardi 31 décembre 2024, une réunion du gouvernement consacrée à la poursuite de l'examen de l'avant-projet de loi régissant les activités minières, à la lumière des directives de Monsieur le président de la République données lors du Conseil des minis-

tres tenu le 26 novembre 2023, et des résultats des consultations avec différents acteurs, spécialistes et experts en la matière, et ce, dans le but d'enrichir davantage ce projet, de manière à renforcer l'attractivité du secteur minier pour les investisseurs et réunir les conditions idoines pour l'exploitation et la valorisation optimales des ressources minières dans le contexte de la dynamique industrielle actuelle du pays.

Le gouvernement a également entendu une communication sur le projet du barrage de Bouzina, à la wilaya de Batna, réalisé avec une capacité de stockage de 18 millions m³.

D'autre part, le gouvernement a examiné les moyens de renforcer le cadre réglementaire relatif à la gestion des postes frontaliers terrestres, et ce, en exécution des directives de Monsieur le président de la République visant la

réalisation d'infrastructures frontalières modernes et efficaces, à même de gérer le trafic voyageurs et d'améliorer la qualité des services fournis.

Enfin, le gouvernement a entendu une communication sur l'état d'avancement de l'opération d'installation de détecteurs de monoxyde de carbone, lancée conformément aux instructions de Monsieur le président de la République, et qui a permis, à ce jour, l'installation de plus de 9,7 millions de détecteurs à travers 58 wilayas, afin de protéger les citoyens des risques d'intoxication au monoxyde de carbone. Cette opération se poursuivra au cours de l'année à venir, en y associant les start-up et les fabricants locaux, tout en intensifiant les campagnes de sensibilisation pour garantir un usage sécurisé des équipements fonctionnant au gaz».

ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

Un autre moment prépondérant pour l'activité diplomatique s'annonce

pour l'Algérie, maintenant qu'elle prend la présidence du Conseil de sécurité de l'ONU tout au long de ce mois de janvier 2025. Durant l'année 2024, la voix de l'Algérie n'a jamais baissé de ton dans le tumulte des crises qui ont secoué le monde, et qui continuent encore à sévir dans plusieurs régions.

Le représentant de l'Algérie auprès de l'ONU Amar Bendjama a déployé tant d'efforts pour obtenir une résolution exigeant un cessez-le-feu «immédiat» et «permanent» à Gaza, bloquée par le veto américain, ainsi que la relance de la question de l'adhésion pleine et entière de l'Etat de Palestine à l'ONU, dans la perspective de la mise en œuvre de la solution à deux Etats, consacrée par la légalité internationale en vue de parvenir à une paix juste et durable au Moyen-Orient. Et en ce mois de janvier, une priorité toute particulière sera accordée aux dossiers concernant la situation au Moyen-Orient, notamment en Palestine occupée et à la lutte contre le terrorisme en Afrique, prévoyant d'organiser, au niveau ministériel, le débat public trimestriel du Conseil sur «La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne», où la présence du secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, est souhaitée.

En ce mois de janvier 2025, le Conseil de sécurité tiendra également une réunion sur le processus politique et la situation humanitaire en Syrie, ainsi qu'une autre sur le Yémen. Deux dossiers sensibles où les développements

rapides des événements pourraient aboutir à des résultats bénéfiques pour les pays concernés.

L'envoyé spécial des Nations unies pour le Yémen, Hans Grundberg, et un représentant du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) devraient y faire un exposé.

Lors de sa conférence de presse, lundi dernier, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a annoncé que l'Algérie prévoit d'organiser une réunion de haut niveau sur la lutte contre le terrorisme en Afrique afin de «débattre de l'expansion des activités terroristes en Afrique et des menaces qu'elles représentent pour la sécurité et la stabilité des pays africains».

En somme, les pays arabes, l'Afrique, et certainement d'autres dossiers importants qui s'imposent à la communauté internationale seront à la une des activités du Conseil de sécurité de l'ONU. Il y a un planning préétabli et d'autres activités imprévisibles. De ce fait, si le Conseil se réunit à la demande de la présidence, la réunion peut se faire également à la demande de tout membre du Conseil de sécurité ou lorsqu'un différend ou une situation est soumis à son attention, ainsi qu'à la demande de l'Assemblée générale des Nations unies, qui peut renvoyer des questions devant le Conseil de sécurité. D'où l'impossibilité de prévoir toutes les activités du Conseil de sécurité en ce mois de janvier. Le moins qu'on puisse dire, c'est que cette activité sera intense.

médecins, les infirmières, les médecins et d'autres civils et causant des dégâts importants, voire la destruction complète des infrastructures civiles», poursuit le document de l'OHCHR.

«Dans la plupart des cas, Israël allègue que les hôpitaux étaient utilisés à des fins militaires par des groupes armés palestiniens», indique le rapport qui souligne que «les informations disponibles jusqu'à présent sont insuffisantes

pour étayer ces allégations, qui sont restées vagues et générales, et dans certains cas semblent contredites par les informations accessibles au public».

Selon le rapport, «dans certaines de ces attaques, l'armée israélienne a probablement utilisé à la fois des armes lourdes et des munitions larguées par voie aérienne à large rayon d'action». «Il est essentiel que des enquêtes indépendantes, approfondies et

transparentes soient menées sur tous ces incidents, et que toutes les violations du droit international humanitaire et des droits de l'homme qui ont eu lieu soient pleinement prises en compte», a déclaré le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Volker Türk, qui a également appelé que «tous les travailleurs médicaux détenus arbitrairement doivent être immédiatement libérés».

Grève des étudiants en médecine

La date du 05 janvier, une «ligne rouge»

Alors que la grève ouverte des étudiants des différentes branches des sciences médicales est à son deuxième mois, sur les quinze (15) facultés de médecine et leurs annexes, «50% des étudiants ont repris les cours», a révélé mardi, le doyen de la faculté de médecine d'Alger, le Pr Merzak Ghernaout.

El-Houari Dilmi

S'exprimant sur les ondes de la Radio nationale, le Pr Ghernaout a précisé que les facultés de Blida et de Laghouat ont repris à 100%, de même que pour l'ensemble des internes à l'échelle nationale. S'agissant de la situation à Alger, le département de pharmacie a également repris, celui de médecine dentaire est à 90%, tandis que le taux de reprise dans le département de médecine est estimé entre 30 et 40%. Le Pr Ghernaout a également exprimé le souhait de voir l'ensemble des étudiants reprendre dimanche prochain comme date butoir.

Qualifiant la date du 05 janvier de «ligne rouge», l'invité de la Radio a estimé qu'après cette date, «il sera difficile de récupérer le temps perdu, et c'est pour cela d'ailleurs que les dates d'examen ont été revues pour permettre aux étudiants de rattraper les deux mois de grève», a-t-il indiqué. Il a également ajouté que «tout le programme des cours et des stages sera assuré, sauf qu'au lieu de terminer l'année en juillet, elle sera prolongée jusqu'au mois de septembre pour compenser les deux mois de grève». «Toutes les revendications soulevées par les étudiants ont été satisfaites par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, principalement en ce qui concerne l'augmentation des postes de résidanat et le gel de l'article 3 qui imposait un délai de trois ans, avant de pouvoir repasser le concours de résidanat en cas de démission», ajoutant que «suite aux négociations avec le Syndicat national des enseignants hospitalo-universitaires (SNECHU) et les partenaires sociaux, une révision de cet article a été actée».

«Concernant l'affichage des postes de résidanat avant les examens, ce point a également été pris en charge», a encore indiqué le doyen de la faculté de médecine d'Alger. «On s'est entendu avec les représentants des étudiants pour que l'affichage des postes se fasse deux à trois mois avant l'examen», a révélé l'invité

Air Algérie

34 vols intérieurs ajoutés au programme hebdomadaire à partir de février

La compagnie aérienne nationale Air Algérie a annoncé, mardi dans un communiqué, le renforcement de son programme de vols intérieurs par l'ajout de 34 nouveaux vols hebdomadaires, à partir du 1er février 2025.

Les nouveaux vols permettront d'ajouter un total de 3.588 sièges supplémentaires, selon la même source soulignant que ce renforcement concerne des destinations nationales «variées»,

ce qui offrira aux clients «davantage de choix et une meilleure flexibilité dans la planification de leurs voyages».

Cette mesure s'inscrit dans le cadre de «la mise en oeuvre de la politique du président de la République, visant à renforcer la connectivité aérienne entre les différentes régions du pays et à améliorer les services offerts aux citoyens», ajoute la compagnie aérienne dans son communiqué.

Nouvel An 2025

Les voeux du Président Tebboune

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présenté, mardi soir, à l'occasion de l'avènement du Nouvel An 2025, ses voeux aux éléments des forces armées, de la Gendarmerie nationale, de la Police, de la Protection civile, des Douanes ainsi qu'au corps médical de l'Algérie. «A tous les éléments de nos forces armées, officiers, sous-officiers et soldats, dans toutes les unités et régions militaires à travers notre chère patrie, je vous souhaite une bonne année. Salutations, en cette occasion, à ceux qui veillent sur nos frontières. Bonne année à vous tous», a écrit le président de

la République sur son compte officiel sur les réseaux sociaux.

Le président de la république a également adressé «ses meilleurs voeux à tous les membres de la Gendarmerie nationale, aux agents de la Police, de la Protection civile et des Douanes, à l'occasion de l'avènement du Nouvel An 2025. Bonne année à vous tous».

A cette occasion, le président de la République a adressé «ses meilleurs voeux de santé et de sécurité à l'armée blanche de l'Algérie, et à tous les travailleurs et fonctionnaires du secteur de la santé et du corps paramédical. Bonne année».



Raïna Raïkoum

Sid Lakhdar Boumediène

Mes voeux

Comme tous les ans, c'est le moment de cet instant des voeux à tous mes compatriotes ainsi qu'à tous les autres résidents en Algérie, d'où qu'ils viennent. Bien entendu, assez particulièrement aux Oranais. Quelles que soient les différences de chacun, les heurts et souvent les haussements très forts de ton, je ne vous oublie pas et me souviens que cette ville m'avait tout donné pour que je puisse avoir la liberté de vivre une indépendance d'esprit et de culture. Je sais, je sais, Le Quotidien d'Oran est de diffusion nationale, c'est justement pourquoi je suis fier que cette belle ville soit la plus ouverte et chaleureuse vers les autres. Elle n'a aucune raison d'être fière si sa beauté n'est pas rayonnante vers tous les Algériens.

Je souhaite également tous mes voeux à la rédaction du journal qui me publie depuis tellement longtemps que lorsque je me retourne, me fait face un chemin vertigineux de deux décennies (même plus je crois). Que leur histoire soit longue, je la leur souhaite et n'en doute pas. Ce n'est qu'à travers cette rédaction que je peux rester en contact avec vous et partager tous les sujets possibles, souvent dans le second degré car c'est mon langage naturel et voulut.

Je souhaite à tous les jeunes de mon pays natal de retrouver le sens de nos espoirs passés. Ils sont tous merveilleux et comme tous ceux de ma génération, par ces voeux, je leur transmets le relai. Je suis en rupture de ban pour à peu près tout mais certainement pas avec les lecteurs et cette rédaction. Je ne leur raconte pas tout car on ne déballe pas tout en famille. Et vous êtes la mienne. Le ton de ces voeux est personnel, celui d'un inconnu mais il se rajoute à tous ceux qui vous souhaitent une très bonne année car la singularité n'a de sens que lorsqu'elle est inscrite dans la pluralité des idées et des combats de toutes sortes.

Le souci est que, comme tous les ans, je me suis demandé comment vous envoyer ces voeux et quand ? Ptolémée avait inauguré cette tradition en apercevant une comète nous dit la mythologie. Le souci est que je n'ai pas tous les jours la visite d'une comète

au-dessus de mon toit. Les Grecs brisaient à deux, avec un doigt, un os de poulet pour invoquer les vœux de la chance (bien sûr que vous connaissez cette coutume, vous me direz quel os du poulet, je suis à peine capable de reconnaître sa cuisse). Le pauvre animal était celui qui avait été choisi pour les augures des prêtres. Allez disposer d'un poulet vivant à la maison, un trente et un décembre à Paris ! Puis ce fut le tour des chiffres et des nombres annonçant des vœux d'un bon avenir. Pourquoi 11h11 est-il si miraculeux pour en faire un moment de chance ? J'aurais pu vous envoyer une carte de vœux par la poste mais mes enfants me disent que c'est ringard et que les jeunes Algériens vont se moquer de moi. Moi je trouve cela joli et très personnalisant. Mais avons-nous encore notre mot à dire lorsqu'on sait à peine qui est Taylor Swift ?

Franchement, il faut savoir, pourquoi une date de fin d'année différente pour les civilisations à travers le temps ? Je dois vous envoyer un vœu par jour ? Mais ce qui me désarçonne le plus est l'incapacité de la nature et des scientifiques de s'entendre avec eux-mêmes en prétendant que l'année est de 365 jours tout en nous affirmant qu'elle est en réalité de 364,26 jours d'où un rattrapage d'un jour en année bissextile. Si je vous envoie mes vœux tous les quatre ans, que dirait l'oncle Hamza, celui que je vous présente à travers mes chroniques ? Que je l'ai oublié ? Et puis, mes chers lecteurs, y a-t-il un spécialiste en astronomie pour m'expliquer pourquoi 0,26. À l'école n'avons-nous pas appris que $25 \times 4 = 100$, soit une unité d'année ? Les astronomes n'ont pas suivi des cours d'arithmétique à l'école ? Vous m'envoyez un message pour m'expliquer ce mystère. En fait, les peuples de toutes les civilisations ont trouvé le moyen de vous souhaiter des vœux de bonheur et tous les jours. Une belle rencontre ne commence-t-elle pas toujours par «Bonjour !» ? Alors, mes chers lecteurs, je vous envoie mon bonjour en espérant que vous le lirez entre les lignes à chacune de mes chroniques. Que voulez-vous, chacun fait sa publicité comme il le peut.

Oum El-Bouaghi

Trois personnes meurent asphyxiées

Trois personnes sont mortes mercredi asphyxiées par des émanations de gaz dans la commune de Dhalaâ (Oum El-Bouaghi), apprend-on de la direction de la Protection civile. Selon la même sour-

ce, les services de la Protection civile sont intervenus vers 14h55 au douar Ouled Aïssaoui dans la commune de Dhalaâ suite au décès de trois personnes asphyxiées par les émanations de gaz dégagé par une

bouteille de gaz butane. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité compétents pour déterminer les circonstances de la mort des trois victimes âgées entre 20 et 36 ans, selon la même source.

Algérie Télécom

Des avantages exclusifs pour les rechargements via un paiement électronique

Algérie Télécom a annoncé, mardi dans un communiqué, la mise en place, à partir du 1er janvier 2025, de nouveaux avantages exclusifs pour tout rechargement d'abonnements internet effectué via le paiement électronique.

«Grâce à cette offre exceptionnelle, les clients des services Idoom adsl, Idoom vds et Idoom fibre qui rechargent leurs abonnements internet pour une durée allant de 1, 3, 6 ou 12 mois via l'ensemble des plateformes de paiement électronique, no-

tamment l'espace client d'Algérie Télécom, l'application mobile My Idoom, l'application Baridi Mob d'Algérie Poste, l'application Wimipay de la BNA, ainsi que les terminaux de paiement électronique TPE au niveau de nos agences commerciales à travers les cartes Dahabia et CIB, bénéficieront de journées de connexion bonus», précise la même source. Ainsi, les clients bénéficieront lors de la recharge d'un (1) mois d'un bonus de 3 jours gratuits, la recharge de 3 mois (12 jours), la re-

charge de 6 mois (24 jours) et la recharge de 12 mois (48 jours).

Avec cette initiative, Algérie Télécom «réaffirme son engagement à simplifier l'accès à ses services, à récompenser la fidélité de ses clients et à encourager l'adoption des solutions numériques, contribuant ainsi au développement de l'inclusion financière en Algérie».

Pour plus d'informations, les clients peuvent contacter le numéro 12 ou consulter le site web www.algerietelecom.dz.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE LA SANTE
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION DE LA WILAYA DE
MOSTAGANEM
ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER
D'AIN TEDELES
NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE : 40801600002706100102

**AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCES
DE CAPACITES MINIMALES N°01/2025**

L'Etablissement public hospitalier d'Ain Tédelès, lance un avis appel d'offre ouvert avec exigences de Capacités minimales N°01/2025 ayant pour objet un marché à commande pour la fourniture de consommables et produits pharmaceutique au profit de l'établissement public hospitalier d'Ain Tédelès(w) de Mostaganem répartie en cinq lots :

LOT N°01 : Consommables de Dialyse à usage Unique

LOT N°02 : Consommables et des non tissés

LOT N°03 : Consommables de laboratoire

LOT N°04 : Objet de pansement

LOT N°05 : Réactifs et produit de laboratoire

Procédure de passation :

Le présent avis d'appel d'offre ouvert avec exigences de capacités minimales est passé conformément aux dispositions de l'article 44 de décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le présent avis d'appel d'offre porte sur l'acquisition de fournitures de type courant et à caractère répétitif, conformément aux dispositions de l'article 34 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Eligibilité :

Le présent avis d'appel d'offre s'adresse aux **producteurs, importateurs et distributeurs** agréés par le ministère de la santé disposants de registre de commerce en relation avec le cahier des charges. Conformément aux dispositions de l'article 67 de décret présidentiel 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Retrait du cahier des charges :

Les soumissionnaires intéressés peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés, contre une somme de **2000.00 DA** (Deux mille dinar algérien) auprès du régisseur principal de L'Établissement public hospitalier d'Ain Tédelès.

Les offres doivent être adressé sous trois plis fermés et cachetés à : L'établissement public hospitalier d'Ain Tédelès

Le retrait doit se faire par le soumissionnaire ou son représentant dûment mandaté.

Durée de préparation des offres :

La durée de préparation des offres est fixée à **dix (10) jours** à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou la presse. Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos hebdomadaire légal (Vendredi ou Samedi), la durée de préparation des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Date et heure limite de dépôt des offres :

La date et heure limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres à **12 H 00** précise.

Date et heure d'ouverture des plis

L'ouverture en séance publique, des plis des dossiers de candidatures, des offres techniques et financières, intervient, pendant la même séance, à la date et à l'heure d'ouverture des plis à **12h00 Heures** précise;

L'ouverture des plis est effectuée par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres instituée par les dispositions des articles 70-71 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de services publics.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai égal à la durée de préparation des offres telle que mentionnée à l'article 15 ci-dessus, augmentée de trois (03) mois.

Les offres doivent être adressé sous (03) trois plis fermés et cachetés à :

L'établissement public hospitalier d'Ain Tédeles
<< Bureau des Marchés >>
HOPITAL BELATRECHE Ladjel – Ain Tédelès. Wilaya de Mostaganem

- Les offres doivent comporter <<un dossier de candidature>>, <<une offre technique>> et <<une offre financière>>.
- Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière doivent être insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence de l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique », et « offre financière », ces enveloppes doivent être mis dans une autre enveloppe anonyme comportant la mention « à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres ».

- Le pli extérieur doit être fermé sans signature ni cachet portant la mention :

« Soumission à l'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »
Avis d'appel d'offres ouvert avec exigences de capacités minimales N°01/2025
Relatif à la fourniture de consommable et produits pharmaceutique
Au profit de l'établissement public hospitalier d'Ain Tédelès pour l'année 2025

Conformément à l'article 67 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les offres doivent être établies sans ratures ni surcharge.

Les offres doivent comporter :

- 1- Dossier de candidature.
- 2- Une offre technique.
- 3- Une offre financière.

Le 1^{er} pli comprend le dossier de candidature qui contient :

- 1- Une déclaration de candidature
- 2- Une déclaration de probité
- 3- Registre de commerce en relation avec l'objet du cahier des charges.
- 4- Les Statuts pour les sociétés
- 5- L'extrait de rôle apuré ou avec un échéancier de paiement en cours de validité.
- 6- Agrément ministériel en cours de validité.
- 7- Certificat de qualité et de conformité des produits.
- 8- Dépot des comptes sociaux des 03 dernières années disposant le chiffre d'affaires pour les sociétés.
- 9- Référence bancaire.
- 10- Certificat d'existence C20 en cours de validité
- 11- Engagement pour justifier le régime forfaitaire ou réel

Le 2^{ème} pli comprend l'offre technique qui contient :

- 12- Une déclaration à souscrire
- 13- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »
- 14- Mémoire technique justificatif.

Le 3^{ème} pli comprend l'offre financière qui contient :

- 15- La lettre de soumission
- 16- Le bordereau des prix unitaires
- 17- Le détail quantitatif et estimatif

Ain Tédelès le :.....

Le 22 DEC 2024

ANEP N° 2431016461 Le Quotidien d'Oran 02/01/2025

RÉPUBLIQUE ALGERIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MOSTAGANEM
DIRECTION DU COMMERCE
SERVICE D'ADMINISTRATION
ET LES MONYENS
N°.../DCW/SAM/2024.

AVIS DE RECRUTEMENT

La Direction du commerce de la wilaya de Mostaganem, annonce un recrutement sur titre pour le grade suivant :

Grade	Nombre de poste	Conditions	Spécialité	Autres
Enquêteur principal en chef de la concurrence et des enquêtes économiques	01	Licence d'enseignement supérieur ou un diplôme reconnu équivalent.	- science économique, - science commerciale. - science juridique. - science de gestion. - comptabilité et fiscalité, marketing, management, droit des affaires, comptabilité, finance, commerce internationale, étude et recherche commerciales, économie et développement, économie appliquée, économie et gestion des entreprises, économie internationale, analyse économique, monnaie, finance et banque, économie de l'entreprise, économie financière, gestion des affaires, comptabilité et gestion financière des entreprises, gestion publique, contrôle et gestion financière des entreprises, comptabilité et finance.	L'obligation de la résidence à la wilaya de Mostaganem

• **Dossier de Candidature:**

- Demande manuscrite de participation au concours.
- Une copie de la carte d'identité nationale.
- Une copie du titre ou Diplôme exigé + Relevée de note de la dernière année d'étude.
- Attestation(s) justifiant l'expérience professionnelle acquise par le candidat dans la spécialité requise.
- Formulaire de participation aux concours, dûment remplie par le candidat, auquel sera jointe une photo récente, Téléchargement du Formulaire via le site Web de la Direction Générale de la Fonction Publique (<http://www.concours-fonction-publique.gov.dz>) ou le site Web de la Direction du Commerce (www.dcw-mostaganem.dz).

• **Remarque:**

- Les Dossiers sont envoyés ou déposés au niveau de la Direction de Wilaya du Commerce de la wilaya de Mostaganem, service de l'Administration et des moyens- Bureau du personnel et de la formation.
- La clôture des inscriptions est fixée à **quinze (15) jours** à compter de la date de parution de cette annonce.
- Tout dossier incomplet ou parvenu hors délai sera rejeté.

Le directeur :

العنوان: جن 348 مسكن خربة
الهاتف: 045.39.29.12 : الماكس
الموقع: www.dcw-mostaganem.dz
البريد الإلكتروني: dcmostaganem@yahoo.fr

ANEP N° 2431016462 Le Quotidien d'Oran 02/01/2025

Dialogue national ■ Vers une reconstruction et un renouveau

Par Salah Lakoues

Au lendemain de la guerre d'Algérie, le pays faisait face à une situation extrêmement difficile. La guerre d'indépendance (1954-1962) avait laissé des séquelles profondes sur le plan politique, économique et social. Les infrastructures étaient en grande partie détruites, l'économie désorganisée, et la société marquée par les traumatismes de huit années de guerre. De plus, le départ massif des cadres et des techniciens européens, qui représentaient l'essentiel des compétences administratives et techniques, avait aggravé la crise. Défis majeurs, et absence d'institutions nationales fonctionnelles. Nécessité de créer un cadre constitutionnel et administratif pour gouverner. Malgré des erreurs et des difficultés, ces premières années ont permis à l'Algérie de poser les bases d'un État souverain. L'effort des dirigeants et du peuple a montré une capacité de résilience face à une situation catastrophique, et les mesures prises ont jeté les bases du développement et de la souveraineté nationale. L'Algérie, riche d'une histoire jalonnée de défis et de luttes, se trouve aujourd'hui à un moment décisif de son parcours. Après des décennies marquées par des crises politiques, des luttes intestines et des dérives institutionnelles, le dialogue national s'impose comme un outil essentiel pour redéfinir les bases d'un projet collectif solide et inclusif. Un passé chargé de défis. Depuis l'indépendance, l'Algérie a traversé des périodes d'instabilité. Des années 1990 marquées par une crise politique et sécuritaire ont failli démanteler l'État, tandis que les années 2000 ont vu l'espoir d'une stabilité sombrer dans la corruption et la mainmise d'un cercle mafieux sur les rouages du pouvoir. La déstructuration des services de sécurité en 2015 a accentué cette dérive, affaiblissant les institutions et décourageant les cadres compétents.

LE SURSAUT DE 2019 : LE RÔLE DU PEUPLE ET D'ABDELMADJID TEBBOUNE

La contestation populaire contre le cinquième mandat d'Abdelaziz Bouteflika a marqué un tournant. Abdelmadjid Tebboune, figure courageuse ayant affronté la mafia en 2017, a incarné l'espoir d'un renouveau. Élu président en 2019, il a concentré son premier mandat sur la reconstruction des institutions et la lutte contre les disparités sociales. Malgré les défis de la pandémie de COVID-19, son programme a ciblé la réduction de la pauvreté, notamment dans les zones d'ombre, et l'amélioration du pouvoir d'achat. Et un dialogue national pour une Algérie inclusive. Le deuxième mandat de Tebboune se veut celui des réformes profondes. Le dialogue national, basé sur l'écoute et l'inclusion de toutes les forces vives, est essentiel pour consolider les acquis et tracer une feuille de route ambitieuse. Ce dialogue devra répondre aux attentes des jeunes, encourager la participation citoyenne et promouvoir une gouvernance transparente. Les enjeux géopolitiques et le rôle de l'Algérie.

Dans un monde marqué par des bouleversements géopolitiques, l'Algérie s'affirme comme un chef de file du non-alignement. Ce positionnement stratégique renforce son rôle dans la promotion de la Justice internationale et la défense des causes justes, comme la décolonisation et la lutte contre le néocolonialisme.

VERS UN PROJET DE SOCIÉTÉ DURABLE

Le dialogue national sera également une opportunité pour bâtir un projet de société adapté aux défis globaux tels que le changement climatique, la transition énergétique et la sécurité alimentaire. En misant sur les énergies renouvelables, l'innovation et la modernisation des infrastructures, l'Algérie peut se positionner comme un modèle de développement durable.

UNE ALGÉRIE RÉINVENTÉE

Le dialogue national offre une chance unique de réinventer l'Algérie. En consolidant la stabilité institutionnelle, en renforçant la justice sociale et en répondant aux aspirations des citoyens, le pays peut s'engager sur la voie d'un renouveau prometteur. Sous la direction d'Abdelmadjid Tebboune, ce dialogue pourrait poser les fondations d'une Algérie forte, unie et influente sur la scène internationale. L'élection pour un deuxième et dernier mandat d'Abdelmadjid Tebboune, avec sa promesse de lancer un dialogue national, marque un tournant important dans la politique algérienne. Ce dialogue, s'il est mené de manière inclusive et transparente, pourrait répondre à plusieurs enjeux cruciaux pour l'Algérie, notamment en ce qui concerne la consolidation de la démocratie et l'émergence d'une nouvelle classe politique.

CONTEXTE HISTORIQUE ET POLITIQUE

Le mandat précédent de Tebboune a été caractérisé par une phase de stabilisation après une longue période de troubles, notamment avec le mouvement du Hirak en 2019, qui a poussé à la chute du Président Bouteflika. Tebboune a engagé des réformes, principalement économiques et institutionnelles, pour moderniser le pays et répondre à certaines des revendications populaires. Cependant, des critiques persistent sur la profondeur des réformes politiques et la nécessité d'une véritable transition démocratique.

LA PROMESSE D'UN DIALOGUE NATIONAL

Cette initiative de dialogue national proposée par Tebboune vise à rassembler les différents acteurs politiques, sociaux et économiques pour construire un consensus autour des réformes nécessaires pour établir une démocratie plus authentique. Le dialogue pourrait aussi permettre de rétablir la confiance entre le gouvernement et la population, en particulier chez les jeunes et les patriotes qui réclament une plus grande participation politique et la fin des pratiques clientélistes et bureaucratiques.

L'un des principaux objectifs de ce dialogue serait de répondre aux aspirations démocratiques exprimées par une grande partie de la population algérienne. Cela implique : Renforcement de l'État de droit, garantir l'indépendance des institutions, notamment de la Justice, et renforcer les libertés individuelles et collectives. Les réformes électoralas mettraient en place un cadre électoral transparent pour garantir des élections libres et équitables, favorisant ainsi la confiance des citoyens. La participation citoyenne instaurera des mécanismes pour permettre une meilleure participation des citoyens à la vie publique et aux décisions politiques.

Un des enjeux majeurs pour Tebboune est de favoriser l'émergence de nouveaux leaders politiques capables de porter les réformes et d'insuffler une nouvelle dynamique politique. La classe politique actuelle est souvent perçue comme figée, marquée par des décennies de pouvoir des élites issues du système post-indépendance. Le président semble vouloir encourager l'ascension de jeunes dirigeants issus de la société civile et des mouvements sociaux, tout en neutralisant les anciennes structures oligarchiques qui ont longtemps influencé la vie politique algérienne.

RÉPONDRE AUX EXIGENCES SOCIO-ÉCONOMIQUES :

Le dialogue devra également aborder les problèmes économiques, notamment le chômage des jeunes, la dépendance aux hydrocarbures et les inégalités sociales. Une approche intégrée, reliant les réformes politiques aux efforts de développement



économique, serait nécessaire pour garantir la stabilité et la prospérité à long terme. Défis à surmonter Cependant, plusieurs défis majeurs persistent. Le dialogue national devra inclure non seulement les partis politiques traditionnels, mais aussi des acteurs de la société civile, des jeunes du monde rural et des patriotes. Il y a un risque que ce processus soit dominé par des acteurs déjà proches du pouvoir, limitant ainsi la diversité des voix. Beaucoup d'Algériens sont sceptiques quant à la volonté réelle du pouvoir de permettre un changement politique significatif. Le succès du dialogue dépendra de la capacité à instaurer un climat de confiance. Au sein de l'appareil d'État et des élites, certains groupes pourraient chercher à freiner les réformes, car elles menaceraient leurs intérêts acquis. Tebboune devra donc faire preuve de leadership pour surmonter ces résistances. Si Tebboune parvient à mener ce dialogue national de manière transparente et inclusive, cela pourrait marquer une avancée significative vers une véritable démocratie et l'émergence d'une nouvelle classe politique.

tion extérieure. Ce passé historique a forgé une identité nationale qui refuse les changements forcés, préférant des transformations qui émanent du peuple et des institutions du pays. Un changement pacifique et interne est donc non seulement souhaité, mais aussi nécessaire pour préserver la stabilité sociale et politique de l'Algérie. Les crises précédentes ont montré qu'un soulèvement ou une déstabilisation brutale pourrait entraîner des divisions profondes et des conséquences imprévisibles. Tebboune, en appelant à un dialogue national, semble avoir pris la mesure de cette situation et veut éviter tout éclatement social.

PRÉPARATION DU DIALOGUE NATIONAL

Pour que ce dialogue soit couronné de succès, il doit être minutieusement préparé et éviter les pièges de la surenchère démagogique. Cela signifie qu'il ne doit pas être utilisé comme un simple outil de communication politique ou comme une façade pour maintenir le statu quo. Les réformes à venir doivent être réalistes, fondées sur un diagnostic précis des problèmes sociaux, économiques et politiques du pays. L'éloignement des extrémismes, qu'ils soient politiques ou religieux, est un gage de succès. Les courants extrémistes, en cherchant à imposer des solutions radicales, risquent de diviser la population et de saper les efforts de réconciliation et de réforme. Tebboune, s'il est soutenu par les forces patriotes, pourrait réussir à instaurer une véritable démocratie en Algérie, basée sur le dialogue, l'inclusion et le respect des institutions.

LE RÔLE DES PATRIOTES

Le rôle des patriotes est crucial dans ce processus. Ce sont eux qui, en prenant part activement au dialogue, peuvent garantir qu'il reste authentique et qu'il n'est pas détourné par des intérêts particuliers ou des factions cherchant à préserver des privilégiés. Les patriotes doivent veiller à ce que les réformes proposées soient conformes aux aspirations du peuple et qu'elles favorisent la stabilité et la prospérité de l'Algérie. L'implication des patriotes dans la réussite du dialogue national est donc essentielle. Leur rôle consistera à garantir que le processus reste ancré dans les réalisations du pays, à préserver les intérêts nationaux, et à veiller à ce que les réformes renforcent la souveraineté du peuple.

Suite en page 6

Dialogue national

Vers une reconstruction et un renouveau

Suite de la page 5

UNE RESPONSABILITÉ COLLECTIVE

Il faut souligner que l'échec de Tebboune serait un échec collectif. Le président Tebboune ne peut réussir seul ces réformes ; il a besoin de l'appui des forces vives de la nation. Chaque acteur - citoyen, responsable politique, membre de la société civile - a un rôle à jouer dans la construction d'une Algérie démocratique et prospère. Si le dialogue national échoue, cela signifierait non seulement un recul pour la présidence de Tebboune, mais aussi une occasion manquée pour l'ensemble du pays de se réformer en profondeur. Cela pourrait aggraver les tensions sociales et politiques, et compromettre l'avenir démocratique et économique de l'Algérie. Le dialogue national en Algérie représente une opportunité historique de transformation interne et pacifique, mais il doit être mené avec prudence, éloigné des extrémismes et des surenchères démagogiques. Tebboune, soutenu par les patriotes, peut réussir à engager des réformes profondes si elles sont bien préparées, inclusives et en phase avec les aspirations du peuple algérien. La réussite ou l'échec de ce processus ne concerne pas seulement le président, mais l'ensemble de la nation, qui a un rôle crucial à jouer dans la construction d'une véritable démocratie.

Une approche précipitée, notamment par l'organisation d'élections anticipées, pourrait reproduire les erreurs du passé en Algérie. Un tel scénario risquerait de compromettre les efforts de réforme en cours et de plonger le pays dans une instabilité politique accrue. Prendre le temps nécessaire pour instaurer un véritable dialogue national, et permettre aux partis politiques de s'organiser, est une approche plus réfléchie et prudente.

LES DANGERS DES ÉLECTIONS ANTICIPÉES

Les élections anticipées peuvent souvent donner l'illusion d'un processus démocratique rapide, mais elles comportent plusieurs risques lorsqu'elles sont précipitées. En Algérie, de nombreux partis politiques sont encore en phase de transition ou peinent à structurer leur organisation interne de manière efficace. Des élections anticipées pourraient les prendre de court, les empêchant de mobiliser leurs bases de soutien ou de former des cadres capables de gouverner de manière responsable.

FRAGMENTATION POLITIQUE :

Organiser des élections sans avoir laissé le temps aux partis de se renforcer risque d'amplifier la fragmentation du paysage politique. Cela pourrait conduire à un parlement ou à des institutions divisées, incapables de mener des réformes profondes et cohérentes.

Absence de nouvelles forces politiques : L'émergence de nouvelles forces politiques, plus représentatives des aspirations de la jeunesse et de la société civile, pourrait être compromise si les élections se déroulent trop tôt, sans laisser le temps à ces acteurs de s'organiser et de participer pleinement au processus.

La nécessité d'une formation et d'une mobilisation des partis Pour assurer un changement durable et démocratique, il est crucial que les partis politiques aient le temps de former leurs cadres. Une véritable démocratie repose sur la compétence des acteurs politiques. Cela nécessite une formation sérieuse des cadres et des militants pour qu'ils soient capables de porter des projets politiques solides, cohérents, et en phase avec les besoins du pays. La gouvernance ne doit pas être improvisée, mais construite sur des compétences et une connaissance approfondie des réalités sociales, économiques et politiques. Les partis doivent pouvoir développer une base militante solide et active. Cette base est nécessaire pour soutenir les réformes, défendre les intérêts des citoyens, et assurer un lien en-



tre la population et les institutions. Cela ne peut se faire que dans un climat de confiance et de préparation, et non dans l'urgence d'une élection précipitée.

Une approche progressive pour des réformes durables Prendre le temps qu'il faut pour instaurer des réformes est une approche judicieuse, car elle permet un ancrage institutionnel. Les réformes doivent être profondément ancrées dans les institutions de l'État, qu'il s'agisse du renforcement de l'État de droit, de la lutte contre la corruption, ou de la démocratisation des institutions. Ces transformations demandent du temps et une attention minutieuse aux détails, afin de ne pas répéter les erreurs du passé, un dialogue non inclusif et fermé.

Laisser donc le temps aux différents acteurs politiques et sociaux de participer pleinement à ce dialogue est essentiel pour garantir l'inclusion. Les partis doivent avoir la possibilité de contribuer aux réformes, mais aussi de négocier sur un pied d'égalité, en évitant toute précipitation qui pourrait marginaliser certaines voix. Une transition démocratique réussie en Algérie nécessite une approche mesurée et réfléchie. La précipitation des élections pourrait compromettre les efforts de réformes et reproduire les erreurs du passé. Il est donc essentiel de laisser aux partis politiques le temps de se structurer, de former leurs cadres, et de mobiliser leurs bases. Ce processus progressif et organisé est le gage d'une démocratie stable et durable, capable de répondre aux aspirations du peuple algérien.

Le dialogue national, s'il est mené dans ces conditions, peut alors constituer une opportunité pour une véritable renaissance politique en Algérie. Si le Président Tebboune parvient à réformer le régime algérien de l'intérieur, il pourrait effectivement laisser une marque durable dans l'histoire politique du pays. Son approche, fondée sur le dialogue national et les réformes structurelles, pourrait représenter un tournant décisif pour l'Algérie.

RÉFORMER LE RÉGIME DE L'INTÉRIEUR :

UNE STRATÉGIE PRUDENTE ET AMBITIEUSE

Contrairement à des bouleversements violents ou des tentatives de changement imposées de l'extérieur, la réforme de l'intérieur est une approche plus stable et pragmatique. Tebboune semble conscient que le système politique algérien, avec ses complexités et ses défis, ne peut être transformé que par des changements progressifs et bien planifiés. Ce type de réforme permet de préserver les acquis tout en restructuring les institutions pour les rendre plus démocratiques, transparentes, et au service des citoyens.

LES PRINCIPAUX AXES DES RÉFORMES INTERNES

Une réforme réussie passe par le renforcement des institutions, en garantissant leur indépendance vis-à-vis des influences extérieures et des intérêts partisans. Cela inclut le développement d'un système judiciaire transparent et indépendant, ainsi qu'une réorganisation des institutions législatives pour mieux représenter les différentes forces politiques du pays.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LA BUREAUCRATIE :

L'une des priorités annoncées de Tebboune est la lutte contre la corruption, un fléau qui a affaibli l'État algérien pendant des décennies. Réformer le système de l'intérieur signifie mettre en place des mécanismes de transparence, rationaliser les services publics, et responsabiliser les gestionnaires, tout en luttant contre les pratiques bureaucratiques oppressives qui freinent le développement du pays. L'une des critiques constantes du régime algérien est l'absence de représentation des jeunes qui constituent une large partie de la population. En intégrant les jeunes et la société civile dans le processus de réformes, Tebboune pourrait ouvrir de nouvelles perspectives pour une participation citoyenne plus active et rendre le régime plus représentatif des aspirations modernes de la société. Réformer l'État passe aussi par la modernisation de l'économie et du tissu social. Cela inclut une meilleure gestion des ressources naturelles, la diversification de l'économie, et un soutien accru à l'entrepreneuriat. Des réformes économiques bien pensées peuvent renforcer la légitimité de l'État en créant des opportunités pour la population et en résolvant des problèmes socio-économiques majeurs comme le chômage et les disparités régionales.

UNE TRANSFORMATION PROGRESSIVE POUR ÉVITER LES CHOCS

Une réforme interne doit être progressive, pour éviter les déséquilibres sociaux et les résistances fortes des élites ou des acteurs politiques bien établis. C'est pourquoi Tebboune, en cherchant à instaurer un dialogue national et en laissant du temps pour que les forces politiques se structurent, semble adopter une approche mesurée. Il est conscient que forcer le changement trop rapidement pourrait provoquer des tensions et des blocages, surtout dans un pays où la mémoire des conflits passés, reste vive.

L'HÉRITAGE POLITIQUE DE TEBBOUNE

Si Tebboune parvient à réformer efficacement le régime de l'intérieur, il pourrait marquer l'histoire en tant que président ayant initié la refondation du système politique algérien, tout en maintenant la stabilité. Son mandat serait alors perçu comme celui de la transition vers une véritable démocratie, capable de répondre aux défis internes et externes du pays. Il aurait non seulement redressé les institutions, mais aussi préparé le terrain pour une nouvelle génération de dirigeants, ouvrant ainsi une nouvelle ère pour l'Algérie. Son héritage serait celui d'un président réformateur, capable de moderniser l'État tout en respectant les particularités nationales. Ce type de transformation aurait un impact durable, non seulement sur le plan politique, mais aussi social et économique, posant les bases d'une Algérie plus juste, plus prospère et plus ouverte. Si Tebboune réussit à réformer le régime de l'intérieur, son passa-

ge à la tête de l'Algérie laissera une empreinte indélébile. Par son approche progressive et son engagement envers un dialogue national, il pourrait poser les fondations d'une Algérie plus démocratique et plus stable, où les institutions seraient renforcées, les droits des citoyens mieux protégés, et où l'économie se modernisera pour répondre aux besoins de la population. Ces réformes internes, bien menées, feraient de Tebboune un acteur clé de l'histoire contemporaine de l'Algérie. L'Algérie occupe une place unique dans le monde arabe en raison de son histoire de lutte armée pour l'indépendance, qui l'a distinguée comme un symbole de résistance contre le colonialisme. Si les réformes entreprises aujourd'hui sous la direction du Président Tebboune sont menées à leur terme, le pays pourrait de nouveau se démarquer en devenant le premier État arabe à instaurer une véritable démocratie.

L'indépendance de l'Algérie en 1962, obtenue après une guerre de libération nationale, représente un cas exceptionnel dans le monde arabe. Contrairement à d'autres nations ayant accédé à l'indépendance par des négociations ou des transitions politiques, l'Algérie a payé un lourd tribut pour se libérer du joug colonial français. Ce passé glorieux constitue un socle identitaire fort qui peut servir de levier pour une transformation politique profonde.

UNE NOUVELLE RÉVOLUTION PACIFIQUE

Aujourd'hui, le défi pour l'Algérie est de prolonger cet héritage révolutionnaire par une « révolution pacifique » à travers des réformes institutionnelles, économiques, et sociales qui répondent aux aspirations démocratiques du peuple. Ces réformes pourraient faire de l'Algérie un modèle de transition démocratique. En intégrant un dialogue inclusif, une justice indépendante, et des institutions renforcées, l'Algérie pourrait devenir un exemple de gouvernance démocratique dans une région souvent marquée par des régimes autoritaires. La mise en place de mécanismes transparents pour lutter contre la corruption et promouvoir la justice sociale pourrait permettre à l'Algérie de devenir un État où la souveraineté populaire prime réellement. Une véritable démocratie en Algérie aurait un impact symbolique et pratique pour le monde arabe, démontrant qu'il est possible de conjuguer souveraineté, modernité et justice. Les défis à relever pour réussir cette transition. Les forces conservatrices et les intérêts enracinés dans l'ancien système risquent de freiner les réformes. Une gestion habile, basée sur le consensus, sera cruciale pour neutraliser ces oppositions. Avec une population majoritairement jeune, l'Algérie devra intégrer cette énergie et ces aspirations dans le processus de réforme pour éviter une désillusion généralisée. La transition démocratique devra respecter les spécificités culturelles et historiques tout en intégrant les principes universels de démocratie et de droits humains.

UN PRÉCÉDENT HISTORIQUE POUR LE MONDE ARABE

Si l'Algérie parvient à instaurer une véritable démocratie, elle créera un précédent historique dans le monde arabe. Ce succès pourrait inspirer d'autres nations arabes à suivre une voie similaire. Renforcer son rôle diplomatique en devenant un médiateur crédible dans les conflits régionaux. Démontrer que la souveraineté nationale, l'indépendance économique, et la démocratie peuvent coexister harmonieusement. L'Algérie, qui a marqué l'histoire par sa libération obtenue par les armes, pourrait ouvrir un nouveau chapitre en devenant le premier pays arabe à instaurer une véritable démocratie. Ce serait une continuation logique de son histoire révolutionnaire, marquant une victoire non seulement pour les Algériens, mais aussi pour tous les peuples aspirant à la justice, à la liberté, et à la dignité dans le monde arabe.

Salah Lakoues

Les vertus d'un dialogue national

Voilà qu'un dialogue national va avoir lieu. Déjà, l'on suppose qu'il a été amorcé par la prise des « mesures d'apaisement » décidées dernièrement par la présidence de la République. Une éclaircie, tant attendue somme toute, dans un ciel inutilement embrouillé.

Par El Yazid Dib



Pour un front intérieur fort et uni: C'est l'occasion idoine, en rapport à ce qui se passe dans la région, de créer un cadre de profonde concertation afin de resserrer les rangs pour un front intérieur qui a trop manqué. A part des frontières d'éthique et de respect des constantes nationales, il ne peut y avoir dans un quelconque dialogue, nulle autre condition. C'est ce front qui s'élèvera tel un rempart solide veillant à repousser toute velléité portant en son sein le mal catastrophique qui est en train de dévorer avec une fureur indescriptible tous les États qui se renferment. S'entourer des siens, fédérer ses énergies, c'est pour tout pays une défense inégalable. Avec l'escalade bis-repétée de la version finale du 'printemps arabe', l'Algérie n'est pas indemne de fièvre, elle n'est pas à l'abri d'un dessein malveillant voulu par ceux qui lui nourrissent haine et arrogance.

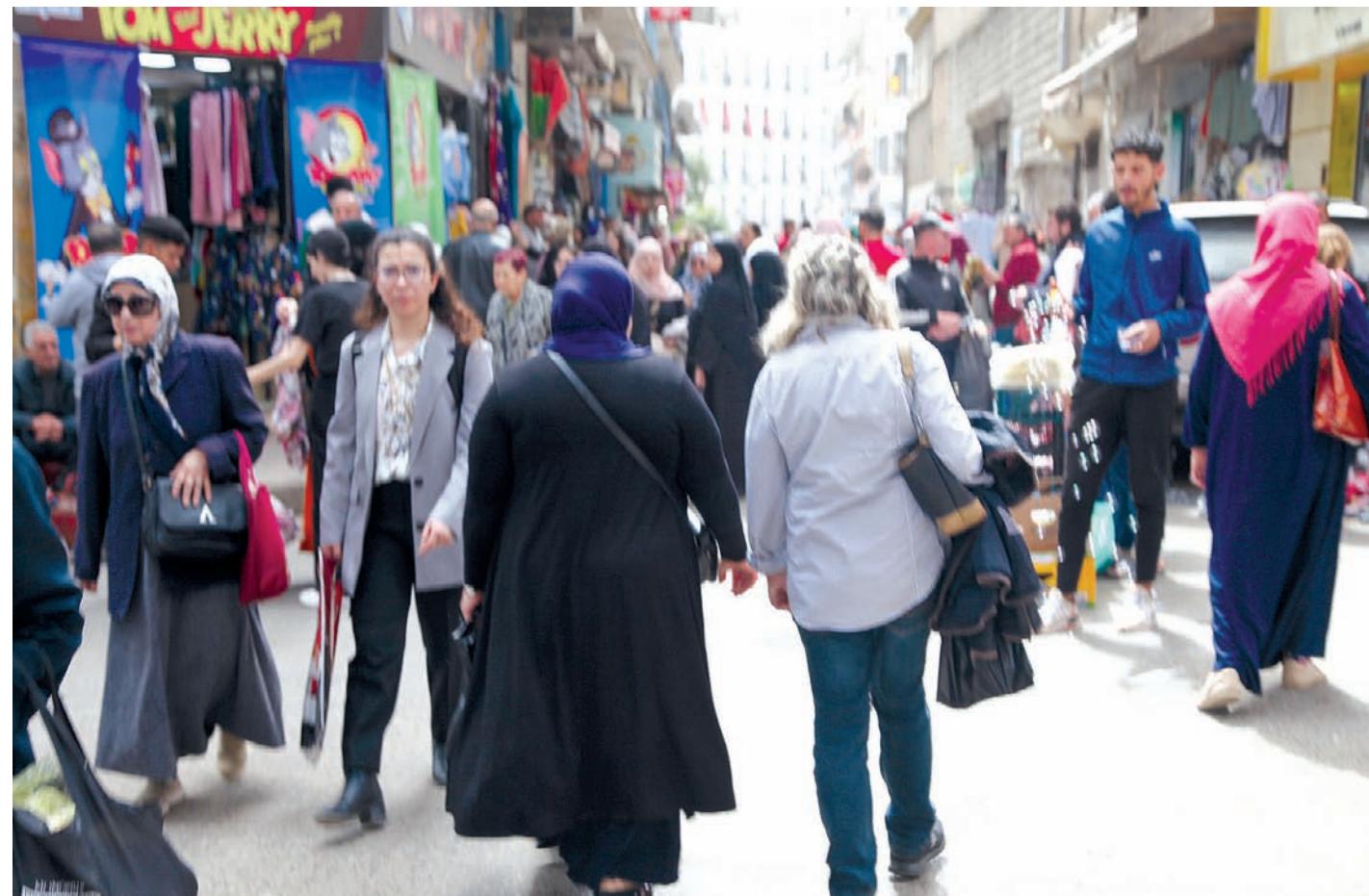
Ainsi, il reste prouvé, que c'est du dialogue que se brisent tous les verrous des incompréhensions qui n'auront qu'à empêcher la cohésion sociale. Celle-ci est plus que recommandée en ces temps pleins d'incertitude et de sérieuses menaces. De par ses positions souveraines des causes justes, à l'égard de l'inégalité occidentale qui gère ce monde, son refus de suivre la cadence des normalisateurs, son maintien résolu à garder vive la mémoire collective historique, les sournois conflits qui cernent ses frontières, l'Algérie est sommée de rassembler tous ses enfants. Un peuple uni reste toujours invincible. L'union n'exprime aucunement l'unicité d'idée, elle se nourrit de la diversité.

CONSOLIDER ET GARANTIR L'EXPRESSION

Quoi de mieux et de constructif que d'avoir en face de son avis, un avis contraire. C'est juste un avis émis nonobstant la divergence qu'il véhicule. Pourvu qu'il travaille la symbiose du débat en ses termes positifs. La liberté d'expression reste du ressort de la responsabilité de celui qui en use. Sans ça, il ne sera question que d'un échange de discours habituels, de gestulations façadières. C'est pour son apothéose qu'il ne faudrait pas tenter d'imposer son schéma ou d'essayer forcément de l'habiller de toute la vérité. Il faudrait convaincre et non vaincre, débattre et non battre. L'on a tous à gagner d'aller au fond de ses propositions afin d'anéantir les dissensions qui minent en sourdine les multiples pans de la société. Aucune épée de Damoclès ou d'autre ne doit être suspendue sur la verve ou la plume d'un locuteur ou d'un auteur. Faire apprendre sereinement, sans coercition, les règles du comment bâtir ensemble le projet démocratique dans la sérénité et la mutualité des efforts. Apprendre comment s'épanouir dans un Etat de droit et de justice, où transcrire un avis n'est pas un tort, où l'injure, la diffamation et le mensonge sont légalement réprimés.

REDESSINER LE PAYSAGE POLITIQUE

L'expérience a démontré que la léthargie a touché tous les partis, y compris ceux qui



se proclament de la coalition présidentielle. L'espace est vide. Ils peuvent toutefois argumenter ce déficit par le climat qui a bloqué et étouffé tacitement toute activité du genre. Cette formule de vouloir gérer un acte politique par un autre d'ordre administratif n'est pas à rendre prometteur un avenir d'engagement. C'est bien beau de n'apparaître que lors de joutes électorales, mais ça reste insuffisant pour un parti dont le but vise, par définition l'accaparement du pouvoir. La nouveauté ne peut provenir que de la création d'un nouveau militant imbu d'un idéal. Celui qui ne vient pas de l'exercice politique, faire carrière ou faire un métier juste pour être candidat. On le verra investi dans la proximité, dans la mobilisation de son propre environnement pour des causes nationales, de patriotisme, de service public et de bon comportement citoyen. C'est dans ce contexte qu'il faudrait toiletter un peu la loi sur les partis et le code électoral. Certains partis recourent, pour participer à n'importe quelle élection, à des citoyens qui n'ont nulle attache avec le parti. Il suffirait pour cela l'établissement d'une carte d'adhésion la veille, pour que le lendemain, le stagiaire bleu d'hier devienne le candidat, le futur élu. Sans socle idéologique ni formation politique, il s'aventurerait néophyte dans un monde qui n'est pas le sien. Penser ainsi à inclure une disposition que seuls les citoyens ayant au minimum un temps appréciable (3 à 5 ans) de militantisme, puissent ouvrir droit à la candidature. Cette obligation statutaire fera éviter l'opportunisme et forcera le parti à l'investissement de ses compétences. Et puis, quel avenir aura l'opposition ? Il faudrait y réfléchir. Lui garantir l'expression multiforme, la renforcer le cas échéant ne sera qu'un salut salvateur pour la manifestation de la démocratie. Elle est véritablement nécessaire pour l'équilibre des pouvoirs et c'est elle qui authentifie l'existence d'une société politique démocratique. Elle est sa signature.

RECRÉER L'ESPRIT DU BÉNÉVOLAT POLITIQUE

Il y a lieu dans cet effort de révision des textes fondamentaux des Assemblées populaires, d'abroger carrément le décret instituant des indemnités pour les élus locaux. La situation presque « salariale » dans cette fonction élective est devenue un vrai obstacle pour l'accomplissement de la mission. Ces indemnités ont tendance à fausser tout le jeu politique. Elles sont devenues à la limite d'un appât, une demande d'embauche assurée sans nulle condition statutaire. Outre les dissensions qu'elles engendrent dans la rivalité in-

tra-partisane, elles détrônent tout idéal politique en plus de la perversion des mœurs liées à l'homogénéité et la sérénité des assemblées qu'elles excitent. Ceci s'applique pratiquement à toutes les assemblées, de surcroît à celles des collectivités locales. Les pouvoirs publics et la pureté de l'esprit politique gagneraient en crédibilité si la suppression de ces « mensualités » venait à être décidée. Tout travail mérite salaire, tout engagement politique exige sacrifice et bénévolat, sinon l'on se rapproche de l'enrôlement déguisé ou du mercenariat sans nom.

L'élu est au service de sa population. Il s'est porté volontaire candidat non pas à un concours de recrutement mais au suffrage des électeurs. Il n'a pas à être « mensualisé » pour cela. Car, entre autres, ce sont ces « priviléges » qui ont fait déprécier le travail de l'élu. En plus, ils ont eu cette tendance d'ameuter quiconque aux fonctions électives. Ceux qui sont dedans, savent très bien de quoi ça retourne. On se chamailla pour les postes de vice-président, de président de commission, de rapporteur, cela gratifie grassement le titulaire. Donc, ce régime indemnitaire fait qu'il n'y a plus de militants de gabarit, pour se trouver face à des demandeurs de travail « salarié ».

AVEC QUI « DIALOGUER » ?

Il n'y a pas que les partis agréés au grand jour que l'on verra, réunis autour d'une table ou reçus en aparté qui seront à même d'imprégnier d'authenticité le dialogue. Ou avec ce que l'on a pris pour pli de désigner comme « personnalités nationales ». Leur logiciel systémique n'est plus adapté à la configuration actuelle. Les codes d'accès ne sont plus les mêmes et le même monde n'existe plus.

Il y a aussi, ceux qui n'ont aucun sigle, aucun siège, aucun cachet rond, qui ne se réunissent pas clandestinement, qui n'émergent sur aucun registre, qui sont sur les bancs publics, dans les chaînes des guichets postaux, en salle d'attente des urgences médicales, dans les chantiers, dans les amphithéâtres, à l'étranger ; mais qui font fondamentalement la substance et la raison de tout acte partisan ou politique. Le peuple et ses différents segments.

Il en est de même de cette société que l'on qualifie de « civile » et qui reste placidement une opacité voire même un globe trop gluant, dense et indéterminé. Il faudrait donc aller vers les individualités. Vers ceux qui portent, chacun en son domaine, un idéal sociétal. Il y a l'université, l'entreprise, les professionnels de métiers, le retraité, la société grouillante et silencieuse. Faire en sorte que le débat soit de la portée que celle de la Charte nationale en

1976 sera d'un apport considérable. Certes le contexte n'est plus à l'identique, mais les acteurs sont toujours les mêmes quoique de différentes mentalités et de moindre implication politique. A cette époque là, il était permis de dire n'importe quoi sans se soucier de la chape de plomb qui, pourtant plombait hermétiquement l'atmosphère. C'est tout à fait simple de promouvoir l'échange, savoir s'écouter et laisser se diluer les langues. Évidemment, l'organisation d'un cadre idoine est de mise. Comme l'est l'exigence d'une discipline et d'une méthodologie. Le canal d'ouvrir le débat n'est pas uniquement une table ronde ou un espace de réunion. Il doit y avoir, comme l'avait affirmé le président de la République, l'émission de l'avis et sa transmission, que ce soit dans la presse écrite, sur les plateaux de télévision ou maintenant sur les réseaux sociaux. Un vrai et large débat populaire, sans toutefois tomber dans la tour de Babel, ni le rendre en une foire de papotage sans intérêt. Il vrai qu'il faudrait, toutefois avoir de la vigilance, quant aux réseaux sociaux, car ils peuvent dissoudre le débat dans la subversion et le dénaturer de sa vitalité.

UN DIALOGUE AU SERVICE DE L'ÉCONOMIE NATIONALE

Àvec ce qui se réalise comme grands projets, comme lumineuses perspectives, le pays doit s'atteler davantage à diversifier ses activités économiques, autant qu'il existe, d'énormes potentialités humaines, minières, agro-alimentaires, de services. Ainsi ce dialogue aura à gagner en se penchant sur la fixation des priorités et la participation de toute capacité productive. Il y a cette intelligence juvénile, qu'il suffit de la mobiliser, à l'instar de ces startups qui commencent à foisonner. A voir le chiffres donnés par le président lors de son dernier discours devant les parlementaires, il y a tout de même une certaine confiance. Leur évidence mériterait un débat dans ce sens, tant par les institutions qualifiées, genre CNESE, que par des spécialistes es-quarante. Cela va permettre de les corroborer, d'ajuster les éventuels écarts en rapport des objectifs tracés et de surcroît lancer des modèles d'appui, en termes d'efficacité. Le tout vise à mettre en adéquation les conditions de l'émergence d'une économie compétitive. Une avancée remarquable est à relever et qu'il faudrait booster. Chose qui ne va pas tranquilliser les adeptes de la suspicion et ceux qui peuvent dénicher un rebelle cheveu sur le crâne d'un chauve. Il reste cependant beaucoup de choses à faire. Aucune œuvre ne s'accomplit, tout est relatif, tant qu'une tranche en appelle une autre. C'est le propre d'un cycle de développement harmonieux.

Gérer les communes comme des entreprises, est-ce possible ?



Par Cherif Ali

Le Président Tebboune a avancé le chiffre de 950 communes pauvres : « Les aides de l'Etat doivent aller aux localités sans ressources ».

Selon lui, sur les 1.541 communes que compte le pays, 950 sont pauvres et sans ressources financières leur permettant de répondre aux besoins de leurs citoyens. Dans ce sens, il met en avant la nécessité de réviser le Code communal en vue de lever les contraintes sur la gestion de ces localités. « Le Code communal actuel s'applique de la même manière à toutes les communes, riches ou pauvres. » Outre les aides de l'Etat, Abdelmadjid Tebboune évoque la révision de la fiscalité pour qu'une partie des « ressources fiscales générées par les communes servent à leur propre gestion ». « Il y a des communes qui ne peuvent même pas recruter un employé. C'est pourquoi, la gestion de certaines infrastructures, telles que les cantines scolaires, sera confiée à l'Etat au lieu des communes, pour ne pas les accabler financièrement », indique-t-il.

Revenant sur le développement des « zones d'ombre », Abdelmadjid Tebboune s'est félicité de la « réussite de la démarche ». Selon lui, « plus de 6,5 millions d'Algériens ont été touchés par les réformes dans les zones d'ombre ». Il indique, dans la foulée, que « certains responsables que nous avons démis estimait que le développement des zones d'ombre ne relevait pas de leurs prérogatives ». « Il faut que vous sachiez que nous sommes au service du peuple, du président au plus simple fonctionnaire public », lance le Président Tebboune.

S'agissant des walis, parce qu'ils sont les premiers responsables au niveau local, ils n'ont pas, majoritairement, réussi le développement économique espéré malgré la levée de tous les obstacles, notamment le foncier !

Est-ce à dire qu'ils doivent porter le chapeau, alors que les présidents d'APC, qui ont pourtant bénéficié d'une formation appropriée, de l'augmentation de leur salaire et de l'apport non négligeable de plus de 5.000 cadres entre ingénieurs et architectes, vont se tirer indemnes de ce désastre économique ? Rappelons que le Premier ministre d'alors, avait insisté lourdement lors de la dernière rencontre gouvernement-wali sur cet aspect ; il avait parlé de la nécessité de l'établissement de « contrats de performance entre les maires et les walis ». Les uns et les autres sont, en principe, tenus de rendre compte, non seulement des taux de consommation des crédits, mais aussi et surtout de la valeur ajoutée en matière d'investissement, de postes créés en matière d'emploi, de ressources propres valorisées et de nombre de problèmes réglés. Un sacré défi pour des responsables locaux habitués aux ordres du pouvoir central et, surtout, à dépenser sans compter !

Le temps n'est-il pas venu pour les maires de faire face, seuls, à toutes les dépenses budgétaires ? Ne doivent-ils pas réfléchir et trouver comment innover et gérer leur budget ? Loin des subventions d'équilibre octroyées jusqu'à très généreusement par les pouvoirs publics ! Il faudrait pour cela, crise oblige, rognier sur les budgets, reporter des projets non prioritaires et surtout chercher de l'argent pour investir et créer de l'emploi locallement.

L'État, à l'évidence, n'est plus en mesure de supporter, à lui seul, les charges des collectivités locales, comme cela a été le cas jusqu'à présent ! Les pouvoirs publics n'ont pourtant pas économisé leurs efforts pour renforcer les financements propres des communes, en peine perdue, sommes-nous tentés de le dire, dès lors que ces dernières restent excessivement dépendantes du budget de l'État. Plus de la moitié d'entre elles, soit 62%, sont déficitaires, alors que les communes les plus riches ne représentent que 7% de l'ensemble des APC. Quant au reste, elles « vivotent » comme elles peuvent, et le service public s'en ressent bien sûr !

Du côté de l'administration du MICL, on le répète à l'envi, les communes vont souffrir cette année à cause de la baisse du taux de la taxe sur l'activité professionnelle (TAP) ce qui va impacter gravement leur trésorerie, même si, croit-on savoir, cette taxe sera compensée par une



subvention à partir des recettes pétrolières. En valeur absolue, c'est une perte de près de 80 milliards de dinars pour l'ensemble des communes ! Pour la précision, rappelons que 58% des recettes communales proviennent de la TAP, 35% de la TVA et que les autres impôts ne représentent que 4% de la fiscalité locale.

Du côté du ministère de l'Intérieur, on a toujours parlé de nouvelles mesures visant à faciliter le recouvrement des impôts, comme la taxe foncière, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères ; on a évoqué même la possibilité d'engager des huissiers de justice ou de mettre en place des équipes spécialisées pour assurer ces recouvrements qui sont dus aux impôts. On a parlé aussi des négociations avec le ministère des Finances pour voir dans quelle mesure on peut donner de nouvelles prérogatives en la matière aux élus, ou comment faire pour que des cimenteries et autres carrières d'agrégrats implantées, par exemple, à Meftah ou à Tissemsilt puissent profiter aux communes où elles sont implantées. Des vœux pieux, peut-être pas connaissant Brahim Merad le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire qui semble décidé de secourir le cocotier ! Le programme rattrapage dans les zones d'ombre avec une enveloppe de plus de 341 milliards de dinars, a permis de réaliser « plus de 29.000 projets, soit l'équivalent de 98,7% », a précisé le ministre, ajoutant que « les efforts consentis ont touché près de 6,2 millions d'habitants, notamment le raccordement de plus de 580.000 habitations au réseau d'eau potable et de plus de 100.000 habitations au réseau électrique, outre la réhabilitation et la rénovation de 9.000 km de routes et l'ouverture de 5.000 km de pistes dans ces régions ».

A propos de ministre rappelons que l'ancien ministre d'État, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales Noureddine Zerhouni se plaisait à le rappeler. « La véritable réforme à faire dans les collectivités locales, réside dans la réforme des finances et de la fiscalité locales. » En son temps, il estimait qu'« il ne servait à rien de confier à une commune trop d'attributions si elle ne disposait pas de ressources ou n'en n'était pas capable d'en mobiliser ; des APC, a-t-il ajouté, disposent, pour certaines, de ressources patrimoniales très importantes, mais peu d'entre elles font l'effort de les récupérer ou de les valoriser ». Un chiffre pour illustrer ce propos : le rendement des biens immobiliers des communes ne dépasse pas les 7% des ressources locales !

Pour l'heure, le budget de fonctionnement des communes explose, tout comme leur masse salariale. Les élus, pour ceux qui n'ont pas d'affaires en justice, sont contestés par leurs pairs ou, pour certains, sont en opposition avec le wali. Le maire boycotte les réunions du chef de l'exécutif et la bonne marche s'en ressent et le

développement aussi. L'on se rappelle de Constantine, cette commune qui était dotée d'une manne financière de près de 7 milliards de dinars, mais n'arrivait toujours pas à mettre à profit cet argent, ainsi que celui qu'elle tirait des 3.200 biens lui appartenant et dont les loyers étaient estimés à 15 milliards de dinars ; seuls 2,8 milliards sont recouvrés, selon le wali de l'époque ! Cela avait fait réagir, le ministre de l'Intérieur d'alors qui a fait état de son ressentiment aux walis de l'ouest du pays, qu'il avait regroupés sous son égide.

Et les chiffres relevés dans la presse à l'occasion de ce regroupement faisaient froid dans le dos : le taux de réalisation de PCD de ces wilayas n'avait atteint que 5,3%. Au niveau national, il n'était que de 7,3% ! Ces chiffres aujourd'hui sont autres, sinon il y a de quoi desespérer de nos gestionnaires locaux.

MAIS SINON À QUOI FAUDRAIT-IL S'ATTENDRE DES RÉFORMES À VENIR ?

Peu d'informations ont circulé, par exemple, à propos des Codes de la commune et de la wilaya. On croit savoir que cela touchera essentiellement, voire exclusivement, le domaine économique. L'on a évoqué l'importance à accorder au rôle économique des communes à l'effet de permettre l'émergence d'une « véritable » économie locale qui constitue un « des fondements du développement et de la croissance économique de notre pays ».

Les élus auront dans ce sens une large manœuvre pour participer au développement local à travers notamment « la création des zones d'activité et le lancement de projets créateurs d'emplois et de richesse. »

Sur le plan législatif, les maires n'auront plus à se plaindre de blocages administratifs.

Il leur appartiendra d'innover en la matière pour améliorer les conditions de vie des citoyens de leur localité, mais certainement sous l'œil de l'administration, qui veillera sur le respect des procédures réglementaires. La libération des initiatives est évidente si on parle de la révision des textes régissant les collectivités locales, mais la décentralisation absolue du pouvoir de décision attendra encore.

Un élargissement des prérogatives des présidents d'APC, de sorte que la commune devienne le centre de décision au niveau local, et une dépenalisation « effective » de l'acte de gestion qui constituent les pré-requis pour relancer l'investissement, la croissance et le développement sur le plan local et national. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait prévu que « le citoyen est l'alpha et l'oméga de ce pays », c'est une ligne rouge. Des responsables locaux coupables de mauvaise gestion et de tricherie ont été limogés par le passé « Ces comportements n'ont pas leur place dans l'Algérie nouvelle », avait mis en garde Abdelmadjid Tebboune. Désormais, tout le monde est averti, pas de circonstance atténuante pour ce genre de graves manquements !

à remplir par les élus locaux, eux-mêmes, dont la compétence et l'intégrité notamment.

Deux critères qui n'ont pas toujours été remplis lors des précédentes mandatures ; il n'y a qu'à voir le nombre d'élus poursuivis devant les tribunaux ou condamnés à des peines privatives de liberté pour s'en rendre compte. Toutefois, il faut rappeler cette vérité : les communes ne disposent pas, contrairement à ce qu'on pense, du pouvoir fiscal. Elles sont tributaires de la redistribution de la fiscalité ordinaire par le biais du Fonds commun des collectivités locales, qui s'est transformé entre-temps en Caisse de garantie des collectivités locales, tout en gardant ses vieilles habitudes et sa frilosité légendaire. Il y a aussi ces inadéquations entre cette redistribution et les missions attribuées aux communes, dont la plupart trouvent d'énormes difficultés pour financer des projets et surtout à prendre en charge l'entretien des établissements scolaires et autres centres de santé.

MAIS SINON EST-IL POSSIBLE DE GÉRER LES COMMUNES COMME DES ENTREPRISES ?

Selon les experts, il faut arrêter de croire que les communes, en Algérie, ont des vertus « créatrices de valeurs » tout comme les entreprises, dès lors que ce ne sont pas les mêmes règles commerciales, comptables et juridiques qui les régissent ! Elles ne disposent également ni de l'expertise ni du professionnalisme des entreprises et de leurs gestionnaires. Et donc la vision prospective d'un maire gérant sa commune comme une entreprise économique apparaît comme utopique au regard des difficultés listées supra.

A moins que les urnes à venir, ne nous surprennent avec l'émergence d'une génération de maires « entrepreneurs » qui viendront booster l'économie locale à travers la création de richesses et d'emplois, si rares en ces temps de crise ! Et avec cette condition sine qua non : un élargissement des prérogatives des présidents d'APC, de sorte que la commune devienne le centre de décision au niveau local, et une dépenalisation « effective » de l'acte de gestion qui constituent les pré-requis pour relancer l'investissement, la croissance et le développement sur le plan local et national. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait prévu que « le citoyen est l'alpha et l'oméga de ce pays », c'est une ligne rouge. Des responsables locaux coupables de mauvaise gestion et de tricherie ont été limogés par le passé « Ces comportements n'ont pas leur place dans l'Algérie nouvelle », avait mis en garde Abdelmadjid Tebboune. Désormais, tout le monde est averti, pas de circonstance atténuante pour ce genre de graves manquements !

Grandeurs et décadences des civilisations

Quo vadis humanitas ? Pour comprendre où va l'humanité, il faudrait la suivre dans les méandres séculaires depuis la nuit des temps, et ressusciter ceux qui ont momentanément fait son histoire millénaire.

Par Mustapha Aggoun

Depuis le fatidique crime d'Abel à l'encontre de son frère Caïn, les peuplades humaines n'ont eu de cesse de se quereller pour le pouvoir, la terre, les biens et les différences culturelles; les révélations divines successives sensées unir les hommes, ont débouché sur des civilisations qui, après la disparition des prophètes et l'apparition de théocrates, ont vite dégénéré en systèmes de domination, accentuant les clivages à cause des intérêts et des interprétations suggestives, donnant lieu à des groupes divergents au sein de la même religion, et au clash entre les différentes civilisations. Moïse fils d'Imran, qui a apporté la première grande religion monothéiste, et s'il fut farouchelement empêché par l'ordre pharaonique en place, a aussi été sévèrement malmené par les fils d'Israël, beaucoup plus enclins à la désobéissance et l'idolâtrie ; parallèlement, des poches de civilisations agitées se déroulaient au pays des incas et des aztèques, ailleurs et au pays du soleil levant, où les empires et les royaumes se succédaient, et où les hordes chassaient l'une l'autre.

Après l'avènement de Jésus de Nazareth, les juifs, craignant pour leur royaume déchu, refusèrent de le suivre et le combattirent lui et ses apôtres, poussant l'impie jusqu'à occire les prophètes Jean et Zacharie, et prétendant même avoir crucifié le Christ, ce que réfute catégoriquement le saint Coran, qui annonce sa résurrection les temps derniers. Après son ascension, la parole divine de l'Evangile et de la Thorah s'altéra et le mal ressurgit, mené par une église despote et un judaïsme égaré.

Des siècles plus tard, quand apparut en Ara-

bie le dernier des prophètes Mohamed, annoncé par tous ses prédecesseurs dans leurs livres, les grands empires de Rome, de Perse, de Mongolie et de Chine se disputaient les continents et l'ignorance sévissait au sein des autres peuplades asservies. Mohamed, esseulé et d'abord combattu par sa propre tribu de Qoraïche, puis par les juifs arabes, Rome la chrétienne et la Perse païenne, ne commença son prêche qu'avec seulement trois fidèles : son épouse Khadidja, son compagnon Abou Bekr et son jeune cousin Ali ; à partir des bédouins d'Arabie, il put bâtir avec l'aide d'Allah, de puissantes armées, qui démantelèrent tous les empires de l'époque, et se mirent à répandre inlassablement la parole d'Allah dans toutes les contrées.

Des siècles plus tard, l'église en dérive pratiqua l'inquisition, mena les croisades et poussa au génocide envers les morisques ; les Etats judéo-chrétiens d'Europe se liguerent pour affaiblir et faire chuter le Califat musulman, ayant échu aux Ottomans après les dynasties omeyade et abbasside, jusqu'à son abolition au début du vingtième siècle ; l'essor de la civilisation musulmane en Andalousie et l'avènement de l'imprimerie de Gutenberg avait été exploités pour faire renaitre le vieux continent et le tirer des ténèbres du moyen-âge ; Christophe Colomb, sur la trace des habiles marins andalous, redécouvrit les Amériques, prélude à l'extermination massive des Amérindiens, que les marins algériens de la tribu des Barazil avaient convertis à l'Islam ; ils avaient bravé l'océan des ténèbres, pour porter la parole divine aux terres inconnues et se perdirent dans l'Amazonie. La découverte des Amériques entraîna la pratique à grande échelle de l'esclavage et la déportation massive d'Africains vers le nouveau monde. Au passage, la révolution de la Saint Brumaire, d'abord porteuse d'espoirs pour l'humanité, fut un bref épisode, vite délaissé au profit d'un colonialisme sauvage, de

l'esclavagisme et de la domination des peuples arriérés. L'industrialisation, l'agriculture à grande échelle, la thésaurisation bancaire et le capitalisme débouchèrent alors sur le monde moderne, caractérisé par la domination et la suprématie au moyen de l'argent et de la technologie ; néanmoins, les rivalités entre les Etats occidentaux provoquèrent successivement deux guerres mondiales meurtrières ; à la sortie de la deuxième guerre mondiale, les vainqueurs anglo-saxons jugèrent les vaincus selon le concept « Vae Victis », et façonnèrent le monde à leur guise, en érigent l'ONU et un Conseil de sécurité selon des mécanismes conçus pour assurer leur domination, en remodelant le Moyen-Orient et en y greffant l'entité sioniste en exécution de la déclaration de Balfour.

Si cette civilisation du monde occidental avait pu atteindre le summum de sa grandeur, c'était toutefois grâce à des hommes imbus de grandes valeurs comme Churchill, Eisenhower, Patton, Kennedy, Fleming, Einstein, Tesla et tant d'autres, mais elle amorça vite son déclin après la multiplication des violations de la nature humaine et de ses valeurs, la sacralisation de l'argent et du mensonge à grande échelle, le massacre des plus faibles et le baufouement de la justice. Lors du débarquement en Normandie le 7 aout 1944, et lorsque le général Patton qui poursuivait les nazis en déroute, découvrit le massacre de civils à l'église de Penquerec, il commanda à ses soldats de ralentir leur offensive, leur disant que celui qui commet une telle atrocité est déjà vaincu et qu'il a perdu toutes ses valeurs. Pour la civilisation occidentale actuelle, les massacres de Srebrenica et de Gaza ont été un tournant décisif qui augure de leur déclin, tout comme Penguerec. Sous le couvert de la liberté, les occidentaux ont instauré dans leurs sociétés les mariages contre-nature, l'inceste, le bi-sexisme, les mutations transgenres, jusqu'à la fornication avec les animaux, dépassant de loin le peuple maudit de Lot ; attentat à la création divine, ils ont manipulé la génétique, pratiqué le clonage, et par le biais de l'intelligence artificielle et la robotique, ils s'activent à restituer la création humaine, oubliant que l'âme humaine, summum de la création divine, est inaccessible et que les voies du Seigneur sont impénétrables.

L'équilibre cosmique et la biodiversité dans la planète ont été perturbés par le réchauffement global, le changement climatique, la déforestation, la pollution, la manipulation des nuages de pluie, la génétique agricole et l'extermination de races animales.

Les smart-virus, que certaines puissances ont utilisés comme arme biologique, ont sérieusement affaibli le système immunitaire chez l'homme, causant de graves pandémies comme le Sida, la Covid et l'Ebola.

L'Algérie fière, harcelée par le néocolonialisme, dénigrée par les traitres et les renégats, cernée de menaces tout le long de ses frontières, mais que la providence a dotée de richesses incomensurables, et portée par une jeunesse formidable, ne cesse d'appeler à la raison et à la sagesse dans un voisinage tendu ; fidèle à sa révolution sacrée et au serment des martyrs, elle refuse de céder aux forces du mal et d'abandonner les faibles et les démunis ; il est écrit dans les prophéties que l'Algérie triomphera et montera au firmament, n'en déplaît aux hyènes. Pour elle, nation noble et juste, chaque humain, de quelque religion qu'il soit, a droit à la vie décente et à la protection.

Cela étant, la vie humaine n'a plus aucune importance en cette décadence de civilisation des judéo-chrétiens ; pourtant, il est bien écrit dans la bible que « quiconque tue une personne non coupable d'un meurtre ou de corruption sur la terre est comme s'il avait tué tous les humains ». Les armes nucléaires qu'ils ont développées, d'une puissance inouïe, sont entre les mains d'illuminés sans vergogne, poursuivant des chimères et pouvant brûler à tout instant la planète comme une patate ; les conflits s'attisent, l'injustice déborde, la haine croît et le monde risque de s'embrasier à partir de l'orient, foyer propice, en une guerre globale qui bouleverserait le monde et menacerait toutes les formes de vie sur la terre. Aussi, et sauf miséricorde d'Allah, l'humanité va droit vers le gouffre et court à sa perte certaine. Et la civilisation occidentale, qui a connu sa grandeur et atteint son apogée, a elle-même engendré les artifices de sa décadence.

Abdennacer GUETTA*

*Général retraité de l'Armée Nationale Populaire

2024 : Une année de bouleversements politiques en Afrique entre défis et aspirations

L'année 2024 restera gravée comme un chapitre tumultueux et décisif dans l'histoire politique contemporaine de l'Afrique. Les événements qui se sont succédé ont mis en lumière des dynamiques complexes, mêlant aspirations populaires, crises économiques et tensions sociales profondes. Entre changements de régimes, mouvements populaires et débats enflammés sur la souveraineté nationale, les pays africains se trouvent à un carrefour crucial, oscillant entre défis pressants et l'espoir d'un avenir meilleur. L'Afrique a vu émerger en 2024 une série de bouleversements politiques où des régimes établis de longue date ont vacillé sous la pression des peuples. Au Sahel, les coups d'État se sont multipliés, témoignant à la fois de l'instabilité institutionnelle et d'un ras-le-bol généralisé des populations face à des élites jugées déconnectées et inefficaces. Ces renversements de gouvernements, souvent menés par des militaires, ont suscité des débats intenses sur leur légitimité et leur capacité à répondre aux aspirations populaires.

Dans certains cas, ces changements de régimes ont été accueillis comme des lueurs d'espoir, promettant une rupture avec des décennies de mauvaise gouvernance, de corruption et de dépendance envers des puissances étrangères. Dans d'autres cas, ils ont plongé les nations dans une incertitude politique accrue, exacerbant les tensions sociales et économiques.

Les bouleversements politiques de 2024 ne se sont pas produits en vase clos. Ils ont souvent été le résultat direct des tensions sociales croissantes dans de nombreux pays africains. Les inégalités économiques, le chômage des jeunes, et l'accès inégal à l'éducation et aux soins de santé ont constitué des sources majeures de mécontentement. Les manifestations de masse, comme celles observées au Sénégal ou au Soudan, ont révélé un fossé croissant entre les populations et leurs dirigeants. Les jeunes, en particulier, se sont imposés comme une force politique incon-

tournable, réclamant non seulement des réformes économiques mais aussi un renouvellement des élites politiques.

Dans d'autres contextes, comme en Afrique du Sud, les tensions ont pris la forme d'émeutes et de grèves, exacerbées par la crise énergétique qui a paralysé le pays pendant des mois. La hausse du coût de la vie et l'effondrement des services publics ont été au cœur des revendications, illustrant la difficulté pour les gouvernements de répondre aux attentes croissantes de leurs citoyens. En parallèle des tensions internes, l'année 2024 a également été marquée par des débats intenses sur la souveraineté des nations africaines. Dans un contexte mondial de polarisation accrue, les pays africains ont été confrontés à des pressions externes grandissantes, notamment de la part des anciennes puissances coloniales et de nouvelles puissances économiques comme la Chine et la Russie.

Le cas du Niger, a mis en lumière les tensions entre l'Afrique et la France. La population, soutenue par des nouvelles autorités, a réclamé une rupture nette avec les anciennes influences coloniales et une réappropriation des ressources naturelles. Cette dynamique a ravivé le débat sur la nécessité pour les pays africains de contrôler leurs richesses et de définir leurs propres trajectoires de développement.

D'autres nations, comme le Mali et le Burkina Faso, ont renforcé leur coopération avec des puissances alternatives tout en appelant à une véritable solidarité africaine pour contrer les ingérences étrangères. Ce repositionnement stratégique, bien qu'empreint de défis, illustre une volonté croissante des pays africains de redéfinir leur place dans le nouvel ordre mondial. Si les bouleversements politiques et sociaux ont marqué 2024, les défis économiques n'en ont pas été moins importants. La hausse des prix des denrées alimentaires, exacerbée par les perturbations climatiques et les conflits régionaux, a



plongé des millions de personnes dans l'insécurité alimentaire. Les pays dépendant des importations, comme le Kenya ou l'Egypte, ont particulièrement souffert de la volatilité des marchés mondiaux. Parallèlement, les économies africaines ont continué à pâtir d'une dépendance excessive aux exportations de matières premières, souvent contrôlées par des multinationales étrangères. Cette situation a alimenté les appels à une diversification économique et à une industrialisation accrue, nécessaires pour répondre aux besoins des populations et réduire la pauvreté. Malgré ces défis, 2024 a également été une année d'espérance et d'engagement. Les mouvements citoyens, souvent menés par des jeunes, des femmes et des intellectuels, ont montré que les aspirations populaires à une meilleure gouvernance, à une justice sociale et à une souveraineté véritable restent vivaces. Ces mouvements

ont appelé à des réformes structurelles, à une redistribution plus équitable des ressources et à une véritable participation citoyenne dans les processus de décision. Les Africains, conscients de leur potentiel et de leurs ressources, ont affirmé leur volonté de prendre leur destin en main, refusant de céder aux diktats externes ou à l'inertie interne. L'année 2024 a été une période de bouleversements majeurs pour l'Afrique, reflétant les tensions et les aspirations qui façonnent le continent. Si les défis économiques, sociaux et politiques restent immenses, la résilience et la détermination des populations africaines laissent entrevoir un avenir prometteur. L'Afrique, riche de sa diversité et de son potentiel, semble, plus que jamais, décidée à écrire son propre récit, un récit où les aspirations populaires ne sont plus une simple revendication, mais une réalité en devenir.

Mustapha Aggoun

Mon top 10 des livres 2024 (langue française)*

média tic
Par Belkacem Ahcene-Djaballah
Livres



1. LA PENSÉE BLANCHE.
Essai de Lilian Thuram. Apic Editions (et, Alliance internationale des éditeurs indépendants, avec le label «Le livre équitable»), Alger 2023, 318 pages, 1.500 dinars.

Ce livre revisite tout d'abord certains pans de l'histoire : les conquêtes coloniales, l'esclavage, les empires, le Code Noir, l'instrumentalisation de la science et de la religion, la post-décolonisation et le pillage des ressources naturelles, le vol du patrimoine africain... Il examine les mécanismes intellectuels invisibles qui assoient la domination des Blancs et qui ont construit «La pensée blanche».

L'Auteur : Né le 1^{er} janvier 1972 à Pointe-à-Pitre (Guadeloupe). Footballeur international, ayant évolué comme défenseur dans les années 1990-2000, et auteur français. Ses qualités de footballeur lui ont valu de nombreuses distinctions ; il est notamment nommé Chevalier de la Légion d'honneur en 1998. Engagé, il prend publiquement position sur des sujets liés à l'égalité, à l'immigration et au racisme.

Avis : Hélas, en France, il n'y a pas que Zemmour, Bardella, les Le Pen, Messiah et Cie qui sont racistes... parce qu'ils sont (ou se pensent) blancs. La «pensée blanche» est présente partout et elle cause encore bien du mal au monde. Il faut absolument lire ce livre de Lilian Thuram pour mieux comprendre la «chose» immonde qu'est le racisme...

2. DES HUMEURS D'ÉCRITURE.
Essais de Tayeb Kennouche. Editions El Qobia, Alger 2024, 1 200 dinars

Près d'une cinquantaine de textes présentés «dans la nudité de leur naissance». Une partie, la plus consistante avec des textes pour la totalité publiées dans la presse et presque toujours liés à l'actualité toujours brûlante (L'Université, la Violence, la Culture, le Bac', la Recherche scientifique, la Sociologie, la Vie politique, le Hirak, les Langues, Constantine, Alger... Il y a, aussi, Bhl, Kamel Daoud, Christine Chaulet, Mohammed Dib, Ali El Kenz)

L'Auteur : Né à Guelma, universitaire, enseignant-chercheur (sociologie) à Alger et dans plusieurs centres de recherche. Membre du Consortium des Universités Euro-méditerranéennes, C.u.e.m. Auteur de plusieurs publications.

Avis : Une très, très belle gymnastique de phrases, de mots et de pensées. Sur des sujets toujours d'actualité brûlante. Avec un beau brin de nostalgie... Il était une fois.

A lire -sans se presser pour mieux comprendre et apprécier- sans tarder.

3. MÉMOIRES D'UNE JOURNALISTE MILITANTE DU PAGS. Pages d'un combat pour la liberté. Récit de Houria Ait Kaci. Les Presses du Chélif, Chlef, 2023, 236 pages, 1 000 dinars.

Elle a commencé en 1978 et l'aventure continue encore. Celle du journalisme. Sans jamais baisser les bras ou abandonner sa plume. Il est vrai que débuter le métier dans un organe de presse d'une organisation syndicale, en l'occurrence «Révolution et Travail» (Ugta) était formateur en journalisme engagé (ou militant), mais aussi en bonne connaissance des terrains sociaux et politiques. Durant presque toute une décennie. Par la suite, grâce à cette expérience, le passage à l'Aps (Agence de presse publique) allait s'avérer peut-être plus aisément.

Avis : Un pan (important) de l'histoire politique du pays. Présenté et analysé dans tous ses détails ; peut-être un peu trop pour certains, et pas assez pour d'autres. Un ouvrage plus qu'utile, nécessaire au chercheur, à l'étudiant, et pourquoi pas au citoyen lambda, curieux et en quête de savoir.

5. LA DÉCOLONIALE. Mémoires-Essai de Maleyka Fredj. Editions Frantz Fanon, Boumerdès 2023, 152 pages, 800 dinars.

Pour l'auteur, aucun enfant de la communauté émigrée ne peut sérieusement dire qu'il n'a pas été affecté par sa condition d'appartenance à une minorité et cela, à tel point «que nous avons fini par fabriquer, plus ou moins consciemment, trois sortes d'individualités issues de ce qu'on pourrait appeler le triple syndrome du «décolonial».

On a donc trois camps : celui des «ébranlés».

Il y a les «affectés»... des funambules qui cherchent un équilibre entre l'affection et le rejet, luttant contre les influences agressives des deux bords. Et, il y a les «accablés», le groupe le plus fragilisé par l'environnement.

L'Auteure : Née le 15 avril 1952 à Aït Saada (Tassafat Ouguemoun. Tizi Ouzou). Licenciée en sciences politiques et de l'information (1978). Journaliste à «Révolution et Travail» puis à l'«Aps» puis à la tête de l'«Agence Algérienne d'information» (1996-2007) puis correspondante de plusieurs titres de presse étrangers («Lusa» et «Expresso» (Portugal). «Dpa» (Allemagne)...

Avis : Un livre qui nous réconcilie avec l'écriture (journalistique) accessible, c'est-à-dire claire, précise et concise ...

4. Idéologie politique et mouvement national en Algérie (Des projets partisans au projet de renaissance nationale) (1936-1956). Essai de Mohamed Chafik Mesbah. Casbah Editions, Alger, 2024, 349 pages, 1 500 DA

On pensait déjà tout savoir sur l'Histoire du Mouvement national en Algérie. Le dernier ouvrage de Chafik Mesbah, bien connu pour ses analyses politiques qui n'ont jamais laissé indifférents (d'autant qu'il n'a jamais fait mystère de sa vocation à être un «intellectuel organique au service de la patrie»... un «statut exigeant» selon lui) tant il vise juste (souvent) et frappe fort (parfois), vient apporter à la recherche universitaire sur la période 1936-1946, un éclairage complémentaire assez utile à la compréhension des hauts et des bas de la période étudiée... avec ses conséquences sur l'évolution de la chose politique... et ce, peut-être, jusqu'à nos jours.

L'Auteur : Né le 11 juillet 1949 à Alger. Journaliste (Rta, 1971-1974), engagé dans les rangs de l'Anp en 1975 et officier supérieur, en avril 2020. Directeur général de l'Agence algérienne de coopération internationale pour la solidarité et le développement (Aaci. sd) puis Conseiller à la Présidence de la République. Auteur de plusieurs études, essais, articles de presse et ouvrages.

Avis : Cette fois-ci, l'activité diplomatique est décrite de l'intérieur. En «action». Une carrière et des expériences qui ne laissent pas indifférents toute personne sensible à l'évolution des relations internationales de notre pays.

7. SİN, LA LUNE EN MIETTES. Roman de Abdelaziz Otmani. Casbah Editions, Alger 2023, 491 pages, 1 800 dinars

Un univers captivant. Puisé des premiers récits mésopotamiens tels que l'Épopée de Gilgamesh et les récits de l'Antiquité nord-africaine. Avec un tourbillon de prénoms, donnés aux acteurs, qui ne sont pas familiers à la sphère algérienne, ni connus dans l'espace maghrébin.

Après Ziusudra, dernier roi d'avant le déluge, de nombreuses générations vivent et prospèrent après lui, jusqu'à ce que Bahâa, porteuse du futur dirigeant, mette au monde des jumeaux.

L'Auteure : Né à Boufarik en 1990. Cursus universitaire littéraire en France. Enseignant (en Algérie) de littérature francophone. Passionné d'archéologie et d'anthropologie.

Avis : Ouvrage très bien structuré. Avec une histoire qui remonte à loin, à très loin (trop loin ?)

8. LE NIL DES VIVANTS. Roman de Mohamed Abdallah. Apic Editions, Alger 2023, 411 pages, 2 000 dinars

L'histoire de base ? Très simple ! Deux romanciers, deux cousins qui ne se connaissent pas. L'un vit à l'étranger et l'autre vient de l'Egypte profonde. Seul point commun, le souvenir d'un même univers avec sa beauté, ses grandeurs et ses mesquineries, ses réussites et ses travers. Qui se rencontrent... dans leur ville natale... Le Caire.

L'Auteur : Mathématicien de formation, né en 1997 à Tlemcen. Déjà auteur de quatre romans dont «Le vent a dit son Nom» en 2021, roman qui a remporté le Prix Assia Djebbar 2022 et le Prix Ahmed Baba de la Rentrée littéraire du Mali 2023.

Avis : Un véritable «pavé» qui nous entraîne au Caire, ville incroyablement vivante... mais bien compliquée. Un mélange de temps, de gens et de situations.

9. BAYA OU LE GRAND VERNISAGE. Essai de Alice Kaplan (traduit de l'américain). Editions Barzakh, Alger 2024, 234 pages, 1 400 dinars

Un portrait, un voyage outre-mer (en France) et un séjour qui commencent fort. Nous sommes en 1947..., à Paris, dans une certaine France -l'artistique et la culturelle - qui a, peut-être, sur la conscience, les massacres du 8 mai 45 subies par les populations algériennes de Guelma, Sétif et Kherrata. On a, comme invitée, une jeune fille algérienne (une «Arabe» !) qui n'a pas encore 16 ans. Grâce à une

femme d'origine européenne d'Algérie, «complexe et attachante», Marguerite Caminat, l'adolescente, alors vouée au «rôle de bonne à tout faire», va se retrouver propulsée au rang de célébrité parisienne... grâce à ses peintures qui vont étonner les plus grands artistes de l'époque.

L'Auteure : Phd en littérature française de l'Université de Yale (Etats-Unis), enseignante, écrivaine et chercheuse. Plusieurs publications dont «Maison Atlas» et «En quête de l'Etranger» aux Editions Barzakh. Elle a séjourné plusieurs fois en Algérie (Alger, Oran...)

Avis : Une histoire trop longtemps restée incomplète-même chez nous... «telle une traînée de couleurs sur une toile inachevée». Un livre qui donne corps et épaisseur à une icône du patrimoine algérien.

10. ANNA GREKI, OU L'AMOUR AVEC LA RAGE AU CŒUR. Récit de Lazhari Labter. Koukou Editions, Alger 2024, 217 pages, 1 200 dinars

Elle était jeune, elle était belle, elle était dynamique, passionnée, raffinée, cultivée, ayant le sens de l'humour, elle était engagée, elle était combattante. Déterminée... toujours sur tous les fronts, notre «chaouia».

Chaouia d'origine européenne ! Mais, Algérienne plus que 100%. Née en Algérie le 14 mars 1931. Elle, c'est Anna Colette Grégoire, plus connue sous le nom de Anna Gréki. Une poétesse flamboyante qui était sur tous les fronts. Il est vrai que son enfance, celle où la personnalité de l'individu se forme (ou se déforme) s'est déroulée à son enfance à Menaâ, du côté d'Arris, alors commune mixte («un petit village dominant une «descente» rocheuse vers l'oasis de Biskra dont il ne subsistait pour toute route qu'une piste ancestrale»), là où ses parents étaient instituteurs progressistes.

L'Auteur : Ancien journaliste et ancien éditeur. Poète et écrivain, auteur de nombreux ouvrages (recueils de poèmes, essais, récits et romans). Aussi, spécialiste de la bande dessinée algérienne (quatre ouvrages).

Avis : Un véritable chant d'admiration et d'amour pour une poétesse «chaouia», militante et engagée pour la cause indépendantiste algérienne. En même temps, saisir l'atmosphère révolutionnaire du pays si tragique durant sa guerre de libération nationale et si belle et si prometteuse juste après, durant les années 60. Hélas, il semble bien qu'aucune école ou rue(lle) ne porte le nom de la «fille aux yeux de Chaouia» (Med Kahda)... à Arris ou ailleurs.

*Fiches de lecture complètes en www.almanach-dz.com. bibliothèque dalmanach ou in archives «Le Quotidien d'Oran», rubrique «Médiatic», tous les jeudis) © www.almanach-dz.com. Ahcene-Djaballah Belkacem

Fraîchement ouverts par Algérie Poste 4 nouveaux bureaux postaux dont 2 pour les Universités de Belgaïd et l'USTO



Houari Saaïdia

Poursuivant son plan de développement et de modernisation de son réseau, et dans une démarche visant l'extension et l'amélioration de la densité postale et par là même le rapprochement de ce service public aux citoyens, la direction d'Algérie Poste de la wilaya d'Oran vient d'ouvrir, en un seul coup, quatre nouveaux établissements postaux de 4^e classe, a-t-on appris auprès de la directrice de wilaya des Postes et des Télécommunications, Madame Seddiki Meriem. Un apport au réseau local de services postaux et financiers fort bien consistant, tant en termes de nombre d'agences mises en fonction qu'en termes de rang catégoriel - dans la classification des bureaux de poste - et donc forcément aussi en termes de coût d'investissement et tout ce que cela suppose comme efforts en amont et en aval sur les plans étude, réalisation, équipement, interconnexion et affectation de personnels. Les responsables locaux du secteur ont en effet procédé, lundi 30 décembre, à l'ouverture de deux nouveaux bureaux postaux, le premier au niveau de la Cité Ahmed Zabana à Arzew et le deuxième au niveau de l'Université

té Oran 2 Mohamed Ben Ahmed, sise Belgaïd, et ce au profit notamment des enseignants, des étudiants et des fonctionnaires de ce grand campus universitaire. Au jour suivant, mardi 31 décembre, le rendez-vous était avec les deux autres nouveaux établissements postaux programmés pour l'ouverture et la mise en service en cette toute fin d'année 2024, à savoir : au niveau du site de 3.000 logements sis au Pôle urbain d'Oued Tlélat et au niveau de l'Université des sciences et de la technologie d'Oran (USTO) Mohamed Boudiaf.

DEUX POSTES DE 4^e CATÉGORIE AU PÔLE DE TLÉLAT ET À ARZEW

La consécration et la mise en disponibilité de deux centres postaux neufs et équipés de tout au bénéfice exclusif de l'Institution universitaire dénote de l'importance accordée par le secteur des Postes et des Télécommunications à l'Enseignement supérieur et la Recherche scientifique, qui est au cœur des préoccupations des plus hautes instances du pays, à leur tête le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui aspire à faire de l'Université algérienne une vraie

locomotive du développement économique national, souligne en substance la directrice de wilaya d'Oran des Postes et des Télécommunications. Le développement et l'extension du réseau postal constituent l'un des axes principaux autour duquel s'articule le Système de Management de la Qualité mis en place par Algérie Poste, qui est basé sur une approche d'amélioration continue et sur le respect des exigences de la norme internationale ISO 9001 permettant d'améliorer de manière efficace ses performances au service de ses clients et les parties intéressées. Autre pivot sous-jacent à cet axe sur lequel œuvre Algérie Poste de manière soutenue, le renforcement de l'insertion financière et monétaire ainsi que la numérisation et la digitalisation des moyens de paiement. Par ailleurs, le même opérateur public, investi d'une mission de service public et historiquement mandaté dans le cadre de son obligation de service universel, participe à la mise en œuvre des politiques tracées par les pouvoirs publics et contribue au développement numérique de l'économie nationale, et ce, en offrant des solutions innovantes qui améliorent l'utilisation des services postaux et des services financiers-postaux.

Direction la pêche Exportation de 150 tonnes de produits de la pêche en 2024

Quelque 150 tonnes de produits de la pêche, d'une valeur avoisinant un million d'euros, ont été exportées depuis Oran en 2024, a indiqué, lundi, le directeur de la pêche et de l'aquaculture de la wilaya, Sandid Menaour. M. Sandid a précisé dans une déclaration à la presse, en marge des ateliers de discussion sur l'analyse de l'économie et la coopération entre les secteurs dans le do-

maine des produits de la pêche et de l'aquaculture, organisés à l'Institut technologique de la pêche et de l'aquaculture d'Oran, que 150 tonnes de poissons ont été exportées depuis Oran vers plusieurs pays, dont la France, le Portugal, l'Inde, l'Arabie Saoudite et le Bangladesh, au cours de l'année 2024. La valeur de cette exportation a atteint près d'un million d'euros, a ajouté M. Sandid, soulignant que le secteur de la pêche maritime et de l'aquaculture d'Oran œuvre à valoriser tous les produits de la pêche. Il convient de noter que la quantité totale des produits de la pêche dans la wilaya en 2024 a atteint 7.500 tonnes, dont 80% de poissons pélagiques, 200 tonnes de produits d'aquaculture en cages flottantes et 40 tonnes de coquillages, selon la même source.

CHU d'Oran

Un nouvel appareil IRM et une station de recharge électrique pour véhicules

J.Boukraa

Le Centre hospitalo-universitaire d'Oran (CHU) Dr Benzerdjeb continue de se moderniser avec l'installation cette semaine d'un appareil de résonance magnétique (IRM) de dernière génération dans son service de radiologie centrale. Ce dispositif, fabriqué par la société allemande Siemens, représente une avancée technologique majeure pour le diagnostic et le traitement des patients.

L'appareil a été installé dans une salle spécialement aménagée et équipée d'une cage de Faraday, un dispositif indispensable pour garantir la qualité des examens en minimisant les interférences électromagnétiques. Cet équipement de pointe permettra d'améliorer considérablement les capacités de diagnostic du CHU d'Oran, offrant des images précises et détaillées essentielles pour un suivi médical optimal. La mise en service de cet appareil marque une étape importante dans le renforcement des infrastructures médicales de l'établissement.

Impropres à la consommation Saisie de 177 kg de viande blanche à Es-Sénia

D.B.

ors d'une sortie sur le terrain les services de la sûreté de daïra d'Es-Sénia ont procédé à la saisie de 177 kg de viande blanche jugée impropre à la consommation humaine, dans un fast-food. La vian-

de saisie présentant des signes de détérioration avancée. Cette opération, menée au niveau dans des établissements à caractère alimentaire, souligne l'importance des contrôles réguliers pour garantir la santé publique. Les conséquences de la consommation de viande avariée sont graves : intoxications alimentaires, infections bactériennes et des complications graves chez les groupes vulnérables (enfants, personnes âgées, femmes enceintes). Ces risques soulignent la nécessité d'une vigilance accrue de la part des commerçants et des consommateurs.

Extraction des huiles essentielles végétales Des conventions entre la chambre de l'artisanat et des formateurs spécialisés

La Chambre de l'artisanat et des métiers de la wilaya d'Oran envisage de signer des accords avec des formateurs spécialisés dans l'extraction des huiles essentielles végétales, afin de développer ce type d'artisanat traditionnel, a-t-on indiqué lors du Salon national spécialisé dans le soutien aux produits de l'artisanat, dont les activités se poursuivent mardi à Oran.

Des accords seront signés avec des formateurs spécialisés dans la production des huiles essentielles végétales, un secteur de plus en plus populaire sur le marché local et qui connaît une forte demande de la part des personnes souhaitant s'y lancer, a souligné, à l'APS, le directeur de la Chambre de l'industrie, Djabbar Tahar Miloud, en marge de cet événement.

Ces accords permettront l'ouverture d'un atelier, au début du mois de janvier prochain à la Maison de l'artisanat située dans le quartier Sabah (Est d'Oran) pour la production d'huiles végétales, ainsi que l'organisation de sessions de formation pour les artisans, afin

de développer cette spécialité dans la capitale de l'ouest du pays, a ajouté le responsable.

La dixième édition de ce salon, qui a ouvert ses portes samedi dernier, présente une gamme de différentes huiles essentielles et médicinales extraits de plantes connues en Algérie, telles que la lavande, le romarin, la menthe, les graines de figue de barbarie et dans le domaine de la distillation de la rose. Ces produits, présentés de manière soignée et selon des techniques étudiées, sont proposés à des prix compétitifs et connaissent un grand succès, notamment auprès des femmes à la recherche de produits naturels fabriqués localement.

Plus de 80 artisans de 26 wilayas participent à cette dixième édition du Salon national spécialisé dans le soutien aux produits artisanaux, qui se clôturera le 4 janvier prochain, présentant plus de 30 types de produits artisanaux. Cette manifestation est organisée par la Chambre de l'artisanat et des métiers en collaboration avec la direction du tourisme et de l'artisanat d'Oran.

Vaste opération sécuritaire à Oran Près de 2.500 personnes contrôlées, des arrestations et des mises en fourrière

J. Boukraa

Près de 2.500 personnes ont été soumises au contrôle d'identité dans le cadre d'une importante opération sécuritaire conjointe menée par les services de police de la wilaya, en coordination avec la Gendarmerie nationale, à l'occasion du Nouvel An 2025. Cette intervention d'envergure, visant à lutter contre la criminalité urbaine, le trafic de stupéfiants et à appréhender les individus recherchés par la justice, a mobilisé d'importants moyens humains et matériels. Les équipes engagées comprenaient les brigades opérationnelles ainsi que les commissariats de huit daïras et de vingt-deux sûretés urbaines. Les interventions ont ciblé des lieux stratégiques tels que les espaces publics, les axes routiers et les quartiers. Lors de cette opération, 2.437 personnes ont été contrôlées. Parmi elles, soixante-dix-neuf individus recherchés ont été appréhendés, cinquante-six autres sous le coup de mandats ou de jugements judiciaires ont été arrêtés, et soixante-dix personnes impliquées dans des affaires directes, notamment le trafic de drogue ou le port d'armes blanches prohibées, ont été interpellées.

Les autorités ne se sont pas limitées à la sécurité publique, elles ont également procédé au contrôle de 178 commerces et cafés, en partenariat avec des services compétents, ce qui a abouti à la constatation de 160 infractions pour non-respect des réglementations.

Les autorités encouragent les citoyens à participer activement à la lutte contre la criminalité en signalant tout comportement suspect via les numéros verts 15/48 et 1055, mis à leur disposition. Les individus arrêtés seront déférés devant le procureur territorialement compétent après l'accomplissement des procédures légales.

Arzew

Deux morts dans un accident de la route

Un tragique accident de la route s'est produit mardi soir, vers 20h00, sur la route reliant Arzew à El-Mohgoun, dans la commune et daïra d'Arzew. Selon les services de la protection civile, un camion a mor-

tellement fauché les deux victimes, un homme et une femme. Elles ont été transportées à la morgue de l'hôpital local. Une enquête est en cours pour déterminer les circonstances exactes de ce drame.

J.B.

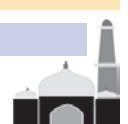
ILS NOUS ONT QUITTÉ... HIER

Snoussi Aïda, 56 ans, Haï Bouamama
Feres Med, 82 ans, El Hamri
Kessir Saadia, 74 ans, Sidi El Houari
Benamar Med, 84 ans, Bir El Djir

Horaires des prières pour Oran et ses environs

02 rajab 1446

El Fedjr 06h43	Dohr 13h07	Assar 15h44	Maghreb 18h05	Icha 19h28
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



Mostaganem

Une résidence familiale pour les cancéreux et leurs proches

La wilaya de Mostaganem prévoit de renforcer son secteur de la santé avec une résidence familiale destinée à la prise en charge des patients atteints de cancer et de leurs proches, a-t-on appris, mercredi, auprès des services de la wilaya.

La même source a précisé que le wali de Mostaganem Ahmed Boudouh a annoncé, mardi lors d'une réunion du conseil exécutif de la wilaya, l'ouverture de cette résidence familiale pour les patients atteints de cancer dans le quartier des 544 logements, dans la commune de Mostaganem, le 18 janvier.

Dans ce cadre, le responsable a donné des instructions pour équiper cet établissement avec le ma-

tériel nécessaire et recruter trois employés contractuels des institutions publiques de la wilaya, afin d'assurer un accueil de qualité et une prise en charge optimale des familles des malades, a ajouté la même source.

Parallèlement, les travaux d'extension du centre de traitement oncologique du centre hospitalo-universitaire de Mostaganem, qui a bénéficié d'une allocation budgétaire de 15 millions de dinars, sont en cours.

Les travaux devront être achevés dans un délai de deux mois et 15 jours, et concernent l'aménagement du bâtiment adjacent à ce centre de santé situé dans la commune de Mazaghren, qui sera intégré aux services

destinés aux patients atteints de cancer, précise-t-on.

Le wali a insisté, lors de sa récente visite sur le site, sur la qualité des travaux et la nécessité d'accélérer le rythme de leur réalisation, afin de livrer cet établissement dans les délais impartis et d'améliorer les conditions de prise en charge des patients, a ajouté la même source. L'année dernière, selon les services de la wilaya, une somme de 76 millions de dinars a été allouée pour l'achèvement des travaux de la salle de traitement des cancers par radiothérapie au CHU de Kharouba. Cette opération est financée par le budget de la wilaya et devra être achevée dans un délai de quatre mois, indique-t-on.

Tissemsilt

Les réseaux d'électricité et de gaz renforcés



Plus de 1.780 foyers ont été raccordés aux réseaux d'électricité et de gaz naturel, au cours de l'année 2024 dans la wilaya de Tissemsilt, a-t-on appris, mardi, du directeur de l'énergie, Hamza Boulerbah.

M. Boulerbah a précisé que plus de 1.470 foyers, dans différentes communes de la wilaya, ont été raccordés au réseau de gaz naturel, grâce à un réseau de distribution d'une longueur de 335 km, avec une enveloppe fi-

nancière dépassant les 3,24 milliards de dinars.

De plus, 311 foyers ont bénéficié d'opérations de raccordement au réseau d'électrification rurale, avec un réseau de distribution d'une longueur de 23 km, pour un financement estimé à 1,225 milliard de dinars.

Les opérations de raccordement aux réseaux d'électricité et de gaz s'inscrivent dans le cadre du programme complémentaire de développement accordé par le

président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la wilaya de Tissemsilt, dans le volet relatif au secteur de l'énergie, selon la même source.

Le même responsable a ajouté que dans le cadre de ce programme, l'année 2024 a vu le raccordement de 169 exploitations agricoles à l'énergie électrique à moyenne et basse tensions, avec un réseau d'une longueur de 49 km, dans le but de promouvoir le secteur agricole de la wilaya.

El-Bayadh

Plantation de près de 490.000 d'oliviers

La wilaya d'El-Bayadh a achevé, récemment, un programme de plantation de près de 490.000 plants d'oliviers, a-t-on appris de la direction des Services agricoles (DSA).

Cet important programme, dont la wilaya a bénéficié, est destiné à soutenir les agriculteurs de la région en cette essence arboricole fruitière, dans le cadre du programme national de l'année 2024 initié par le ministère de tutelle pour l'extension des surfaces dédiées à l'oléiculture.

A El-Bayadh, l'opération a permis la plantation de plus de 488.000 plants sur une superficie totale dépassant 1.200 hectares, a-t-on précisé de même source, ajoutant que le programme a bénéficié à 170 agriculteurs répartis à travers toutes les communes de la wilaya.

Ces derniers bénéficieront d'un accompagnement et d'un suivi permanent de la part d'ingénieurs et de techniciens spécialisés dans le cadre de l'encadrement agricole afin d'assurer le

succès de ce projet prometteur. A noter que la wilaya d'El-Bayadh compte actuellement plus de 255.000 oliviers en production, répartis sur une superficie totale de plus de 1.400 hectares répartis sur les 22 communes que compte cette collectivité locale de Hauts-plateaux de l'Ouest.

Le secteur agricole de la wilaya prévoit une production d'environ 22.000 quintaux d'olives au cours de la campagne de récolte, lancée récemment, selon la même source.

Chlef

Une personne tuée par le monoxyde de carbone

Une personne est décédée après une intoxication par monoxyde de carbone et cinq (5) autres ont été secourus suite à l'inhalation de ce gaz toxique, mardi à Chlef, rapporte un communiqué de la Protection civile.

Des équipes de la Protection civile sont intervenues à 9 h 42 à la cité Annas de la zone 4 de la commune de Chlef, pour secourir une famille victime d'une intoxication par monoxyde de carbone émanant du chauffe-eau du domicile, selon le texte.

L'accident a entraîné des difficultés respiratoires à six (6) personnes, toutes évacuées vers les services hospitaliers de la commune

Naâma

Une opportunité pour promouvoir l'échange et le travail bénévole

Le forum maghrébin du tourisme juvénile, organisé à l'Oasis de Tiout dans la wilaya de Naâma, a constitué une occasion de valoriser le rôle de cette frange de la société, de soutenir ses initiatives et de promouvoir les valeurs de coopération, d'échange et de travail bénévole, a souligné, mardi, le Directeur général de la jeunesse au ministère de la Jeunesse, Ayachi Abdelwahid.

Le même responsable a précisé, lors de la cérémonie de remise de prix aux délégations participantes aux expositions de produits artisanaux, de plats traditionnels, de peintures, de fantasia, de jeux populaires, d'activités de camping, de sports de montagne et de découverte des circuits touristiques d'Algérie, de Tunisie, de Libye et de Mauritanie, que cette manifestation a contribué à insuffler une "nouvelle dynamique" dans la vie des jeunes, le secteur de la jeunesse ayant mobilisé tous les moyens pour apporter une nouvelle vitalité dans leurs rangs.

Ce forum, qui a été marqué par l'organisation de nombreuses activités historiques, touristiques et artistiques, ainsi que des initiatives de bénévolat des jeunes, telles que des campagnes de plantation d'arbres et de nettoyage, s'inscrit dans le cadre du programme des grandes manifestations hivernales organisées par le ministère de la Jeunesse, durant les vacances d'hiver, sous le slogan "Jeunesse en mouvement".

Il a attiré plus de 12.000 jeunes du pays, participant à diverses

activités correspondant à leurs aspirations et assurant une bonne communication et un encadrement optimal pour cette frange de la population.

De son côté, le président de l'Union maghrébine des associations de maisons de jeunes, Chibani Abdellah, a salué les efforts de l'Algérie pour soutenir les initiatives des jeunes dans divers domaines et développer leurs capacités.

Il a souligné le rôle de ce forum, qui a réuni les acteurs du tourisme jeunesse d'Algérie, de Tunisie, de Libye et de Mauritanie, dans le renforcement des relations d'amitié, de fraternité et d'échange d'expériences en matière de promotion du tourisme chez les jeunes maghrébins.

Il convient de noter que cette manifestation, organisée sur quatre jours par le ministère de la Jeunesse en coordination avec la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya, a vu la participation de plus de 300 jeunes, dont 30 venus de Tunisie, de Libye et de Mauritanie, ont indiqué les organisateurs.

Elle vise à mettre en valeur les talents de cette catégorie, tout en organisant des visites touristiques pour les participants aux sites historiques et touristiques de la wilaya de Naâma, tels que la citadelle de Cheikh Bouâmama, les ksour de Tiout, Moghrar El-Tah-tani, la station thermale de Ain Ouarda, la zone touristique de Mekther à Aïn Sefra et le site de Rouis El-Djir, entre autres.

Béchar

Trois blessés dans un incendie

Trois personnes membres d'une même famille ont subi des brûlures de deuxième degré, suite à un incendie qui s'est déclaré lundi dans la soirée dans leur appartement à Béchar, a-t-on appris mardi auprès de la direction locale de la Protection civile (PC).

L'accident a été causé par une fuite d'une bonbonne de gaz butane, suivie d'un incendie qui a ravagé une grande partie de l'appartement situé au rez-de-chaussée de la cité Diar El Hajra, au sud de la commune de Béchar, a-t-on précisé.

Les victimes (19 à 52 ans) ont

été évacuées par les éléments de la PC vers les urgences médico-chirurgicales de l'hôpital Tourabi Boudjemaa où elles ont été prises en charge, a-t-on ajouté.

Une enquête a été ouverte par les services compétents pour déterminer les circonstances de cet accident, a conclu la source en rappelant un incident similaire ayant fait récemment trois victimes, membres également d'une même famille et dont une a succombé à ses blessures, suite à un incendie qui s'était déclaré dans un appartement de la cité des 1.500 logements à Béchar.

République Algérienne Démocratique Et Populaire
Ministre De La Santé

Direction De La Santé Tiaret
Etablissement Public De Santé De Proximité D'Ain D'heb

AVIS DE RECRUTEMENT

L'établissement Public De Santé De Proximité D'Ain D'heb lancé L'ouverture des concours de recrutement sur titre année 2024 dans le grade suivant :

Grade	Mode de Recrutement	Condition D'accès	Nombre De Poste Ouverts
Médecin généraliste	Concours Sur Titre	Les candidats titulaires du diplôme de docteur en médecine	07

CONSTITUTION DU DOSSIER

- Une demande manuscrite de participation
- Une copie de la pièce D'identité
- Une copie de titre ou du diplôme exigé, auquel sera joint de relevé de notes du cursus de formation
- Une fiche de renseignements, dument remplie par le candidat

Outre les pièces énumérées ci-dessus, les dossiers des candidat admis aux concours sur titres doivent comporter notamment :

- Les attestations de travail justifiant l'expérience professionnelle acquise par le candidat dans la spécialité dans le secteur privé, accompagnées d'une attestation d'affiliation délivrée par l'organisme de sécurité sociale concerné le cas échéant
- Une attestation justifiant la période de travail effectuée par le candidat dans le cadre du dispositif d'insertions professionnelles ou sociale des diplômés en qualité de Contractuel, le cas échéant
- Un document attestant que le candidat a suivi une formation complémentaire supérieure, ou titre ou diplôme requis pour la participation au concours dans la même spécialité, le cas Échéant
- Les candidats définitivement admis seront, préalablement, à leur nomination dans le grade et emplois postulés, invités compléter leurs dossiers administratifs par l'ensemble des autres documents dont notamment
- Certificat médicaux (médecine générale et physiologie)
- Deux (02) photos d'identité
- Une copie de l'attestation justifiant la situation des candidats vis-à-vis du service national ;

Le dossier sera transmis à la sous-direction des ressources humaines établissement public de santé de proximité de Ain d'heb dans un délai de vingt (15) jours à compter de la première publication .

N.B : les dossiers incomplets ou transmis après le délai réglementaire ne seront pas pris en considération et seront aux concernées.

Fait Ain D'heb
Le Directeur

ANEPE N° 2431016436 Le Quotidien d'Oran 02/01/2025

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de la santé

Direction de la santé et de la population de la Wilaya d'Oran
ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTE DE PROXIMITE SEDDIKIA

AVIS DE RECRUTEMENT

La direction de l'établissement public de santé de proximité Seddikia organise un concours sur titre pour le recrutement de l'année budgétaire 2024 pour accès aux grades suivants :

Grade	Type de Concours	Conditions de demandées	Nombre des postes budgétaires ouverts
Médecin Généraliste De Sante Publique	Concours sur titre	Diplôme de doctorat en médecine générale	11
Chirurgien dentiste Généraliste De Sante Publique	Concours sur titre	Diplôme de doctorat en médecine de chirurgie dentaire	03
Attaché principal d'administration	Concours sur titre	DEUA ou technicien supérieur dans les spécialités suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - Gestion publique, - Loi des affaires, - Loi des relations économiques internationales, - Commerce international, - Marketing, - Gestion des ressources humaines , - Psychologie, 	02

Le dossier à fournir : -Demande manuscrite (précisant l'adresse et le numéro de téléphone) -Fiche de renseignement dument remplie et signé par le candidat + 01 photo -photocopie CNI - Photocopie du diplôme - Photocopie des relevés de notes de cursus ou de la formation - situation vis-à-vis du service national pour les masculins - une attestation du travail justifiant l'expérience professionnelle du candidat .

Les critères d'évaluation:

Texte réglementaire	Critères d'évaluation
pour les médecins généralistes et chirurgiens dentistes généralistes de santé publique Le Concours se base sur les critères de l'arrêté n°328 du 30/10/2014.	1- compatibilité de filière de formation du candidat avec les exigences du poste à promouvoir (de 0 à 13 pts) 2- La formation complémentaire du diplôme dans la même spécialité (de 0 à 02 pts) 3- les travaux et les études réalisés par le candidat dans la même spécialité (de 0 à 01pts) 4- L'expérience professionnelle acquise par le candidat dans le même poste ou un poste équivalent (de 0 à 6 pts) 5- La date d'acquisition du diplôme (de 0 à 05 pts) 6- L'entretien avec le jury d'entretien (de 0 à 03 pts)
pour attaché principal d'administration Le Concours se base sur les critères de l'arrêté du 05/12/2019.	

Le dossier doit être déposé au niveau de la direction de l'EPSP Seddikia adresse ,2 rue sylvaine parent courbet située à la polyclinique seddikia Oran dans un délai de 15 jours ouvrable de travail à compter de la date de parution de cet avis dans les quotidiens nationaux .

Observation : les dossiers incomplets ou parvenus après l'expiration des délais requis, ne seront pas pris en considération.

Oran, le
LE DIRECTEUR

ANEPE N° 2431016495 Le Quotidien d'Oran 02/01/2025

VILLAS **LOCAUX**

■ A vendre haouch colonial, vieux bâtis, à Hassi-Ameur village w. Oran, sup 905 m², acté plus livret foncier. Tél: 0797.46.23.13

■ A louer local 340 m², commercial, à Oran Gambetta - Tél : 0661.20.66.32 - Particulier à Oran cherche une femme de ménage 6j/7 - Tél 0556.31.08.90

DIVERS

■ Universitaire donne des cours particuliers à domicile pour les élèves du primaire (arabe et maths) et première année CEM (maths). Merci de contacter : 0784.58.51.21

EMPLOIS

■ Atelier de tour et fraisage, à Oran, cherche 01 tourneur et 01 apprenti - Tél : 0770.69.96.56

DÉCÈS
C'est avec un grand regret et une immense douleur que j'annonce le décès de ma très chère mère
El Hadja LAMOURI Djamilia épouse BAKOUCHE Abdelkader décédée le jeudi 26 décembre 2024, en son domicile sis au 10 rue Khiat Bouziane, Eckmühl, à l'âge de 93 ans.
Qu'Allah t'accorde Sa Miséricorde et t'octroie le plus haut degré du Paradis. Repose en paix, Allah Yerhmek ya Mma Ton fils BAKOUCHE Mohamed

HUISSIERS DE JUSTICE

محضرین قضائیین

لكل إعلانكم للبيع بالمخالفة في الجرائد الوطنية

Pour toutes vos publications de vos avis de vente aux enchères publiques
Contactez-nous aux : 0555.05.90.10 Mail canalsurpub@yahoo.fr T/F 048.74.13.48 / 74.11.22

CANAL SUR : Marketing & Publicité
Conception-Rédaction & Publication de vos annonces publicitaires dans la Presse

f Don de sang Algérie

Donner son sang, c'est sauver une vie

التبرع بالدم الجزائر
أنقذ حياة بقطرة دم

REPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'AIN TEMOUCHENT
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE
NIF 0985 .46.01.903.82.18

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT
AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES N° 06/2024

Le Wali de la Wilaya d'Ain-Temouchent -La Direction de l'Administration Locale - lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigences de capacités minimales pour :
TRAVAUX DE REALISATION D'UN SYSTEME DE CAMERA DE SURVEILLANCE ID AU NIVEAU DU SIEGE DE LA WILAYA D'AIN TEMOUCHENT

- Sont autorisés à soumissionner tout candidat remplitant les conditions d'éligibilité suivantes :
 - Ayant un registre de commerce dans le domaine de la soumission.
 - Ayant un agrément dans le domaine de la soumission
 - Avoir réalisé au moins deux projets de même nature.
 - Ayant une sommation du chiffre d'affaire réalisé pendant les trois (03) dernières années ≥ 10.000.000,00DA

Le retrait du cahier des charges se fera auprès de la direction de l'administration locale de la wilaya contre le paiement de la somme de 3000 DA auprès du trésorier de la Wilaya.

1- Pièces à fournir par les soumissionnaires :

I/ Dossier de candidature :
Déclaration candidature /Déclaration probité / Carte nationale identité/Registre commerce /Agrement /Le statut de l'entreprise /Attestation de dépôt des comptes sociaux/ Attestations mise à jour CNAS et CASNOS / casier judiciaire du gérant / NIF/ Extrait drôle apuré / C20 / Bilans comptables des 03 dernières années / Attestation solvabilité bancaire/ Références professionnelles/ Moyens humains..

II/ L'offre technique :
Déclaration à Souscrire /le tableau des marques proposés/ prospectus+ fiche technique /certificat ISO/Certificat de garantie/ délai de livraison/délai de garantie/délai de service après-vente/cahier des charges/mémoire technique .

III/ L'offre financière :
lettre de soumission / bordereau des prix unitaires /détail quantitatif et estimatif.

La durée de préparation des offres est fixée à VINGT ET UNIÈME (21) JOUR à partir de la première publication de l'avis d'appel d'offre, dans le BOMOP ou la presse nationale.

Les offres doivent être déposées à la Direction de l'Administration Locale de la Wilaya d'Ain-Temouchent.

La date et l'heure limite de dépôt des offres correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres à 12H00.

La validité des offres est égale à CENT ONZE (111) JOURS à compter de la date limite de dépôt des offres.

Les offres doivent être présentées sous plis intérieurs cachetés introduits dans une enveloppe extérieure anonyme avec la mention « A NE PAS OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'ÉVALUATION DES OFFRES » AVEC LES RÉFÉRENCES DE L'APPEL D'OFFRE.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui aura lieu le jour de dépôt des offres à 13H00.

LE WALI

ANEPE N° 2431016549 Le Quotidien d'Oran 02/01/2025

TF1

21.10 Doctor Strange



Film fantastique - Etats-Unis - 2016
Avec Benedict Cumberbatch, Chiwetel Ejiofor, Rachel McAdams
Doctor Strange suit l'histoire du Docteur Stephen Strange, talentueux neurochirurgien qui, après un tragique accident de voiture, doit mettre son égo de côté et apprendre les secrets d'un monde caché et de dimensions alternatives.

•2

21.10 Prodiges



Saison 11 - La grande finale

Présenté par Faustine Bollaert
Toujours entourés d'un jury d'exception, composé de la mezzo-soprano Axelle Saint-Cirel, la danseuse étoile et chorégraphe Marie-Claude Pietragalla et le violoncelliste Gautier Capuçon, les 12 jeunes finalistes s'attaquent aux plus grandes œuvres de la musique classique pour tenter de devenir le lauréat dans leur catégorie respective : chant, instrument et danse.

TF1

21.10 Gladiators



Saison 1
Présenté par Hélène Mannarino, Denis Brogniart, Jean-Pierre Foucault
Gladiator est une nouvelle émission pour toute la famille. Succès international dans le monde depuis sa création en 1989, le concept débarque enfin en France. Le principe de l'émission consiste dans l'affrontement à distance de gladiateurs professionnels et de challengers venant de toute la France. Quatre épreuves de taille attendent les huit challengers formés de quatre hommes et de quatre femmes.

•2

21.10 César Wagner



Série policière - France - 2024
Saison 1 - Episode 10
Avec Gil Alma, Olivia Côte, Amaury de Crayencour, Bruno Solo
Au cours de la fête des grands vins d'Alsace qui se tient dans l'enceinte du château du Haut-Koenigsbourg, Patrick Watson, un œnologue réputé et auteur d'un best-seller sur un Anglais qui s'installe en Alsace, est retrouvé mort au pied de l'édifice après avoir chuté d'une tour. César Wagner et son équipe sont chargés de l'enquête.

•3

21.05 Le temps des secrets



Comédie dramatique - France - 2022
Avec Léo Campion, Mélanie Doutey, François-Xavier Demaison
Marseille, juillet 1905. Le jeune Marcel Pagnol vient d'achever ses études primaires. Dans trois mois, il entrera au lycée. Trois mois, une éternité quand on a cet âge. C'est le temps des vacances, les vraies, les grandes. Enfant de la ville, ce retour tant attendu à ses chères collines d'Aubagne et d'Allauch, celles de "La Gloire de mon père" et "Le Château de ma mère" le transporte de bonheur.

CANAL+ GRANDECRAN

21.04 Capitaine Phillips



Drame - Etats-Unis - 2013
Avec Tom Hanks, Catherine Keener, Barkhad Abdi, Faysal Ahmed
Au sultanat d'Oman, Richard Phillips prend le commandement du Maersk Alabama, un porte-conteneurs. Un jour, ils sont pris en chasse par des pirates somaliens dans deux embarcations. Ils parviennent à prendre de la distance. Mais le lendemain, les pirates, dirigés par Muse, reviennent à bord d'un bateau plus rapide.

JEUDI

•6

21.10 Le meilleur pâtissier



Saison 13 - Esprit de fêtes
Présenté par Laëtitia Milot, Cyril Lignac, Mercotte

Les quatre pâtissiers encore dans la compétition donnent le meilleur d'eux-mêmes afin de se qualifier pour la finale. Pour cette soirée placée sous le signe des fêtes de fin d'année, ils doivent d'abord réaliser un gâteau boule à neige version XXL racontant un moment fort de leur vie.

ACTION

20.50 U-571



Film de guerre - Etats-Unis - France - Italie - 2000
Avec Matthew McConaughey, Bill Paxton, Harvey Keitel
En 1942, la Seconde Guerre mondiale bat son plein. L'état-major des armées américaines apprend que le submersible allemand U-571 a fait naufrage avec à son bord "Enigma", une machine qui permet aux nazis d'émettre des messages inviolables. Le capitaine Mike Dahlgren et son second Andrew Tyler sont aussitôt envoyés par le Pentagone pour s'emparer du précieux appareil.

CANAL+

21.09 Rogue Heroes



Série dramatique - Grande-Bretagne - 2024
Saison 2 - Episode 1/6
Avec Jack O'Connell, Gwilym Lee, Connor Swindells, Sofia Boutella

Au printemps 1943, après la capture de David Stirling, le groupe est dirigé par le commandant Paddy Mayne. Une nouvelle fois emprisonné en raison de son insubordination, Mayne est averti par le frère de Stirling qui travaille aux renseignements militaires britanniques que l'unité risque d'être dissoute.

RTL9

20.55 Braveheart



Film d'aventures - Etats-Unis - 1995
Avec Mel Gibson, Sophie Marceau, Catherine McCormack
Au XIIIe siècle, le roi Edouard Ier s'empare du trône d'Ecosse et instaure un régime répressif. Le père et le frère du jeune William Wallace entrent en résistance et sont tués par les soldats du roi. Des années plus tard, alors qu'il a grandi loin de chez lui, William épouse en secret Muriel, son amie d'enfance.

CANAL+

21.06 Le Comte de Monte-Cristo



Film d'aventures - France - 2024
Avec Pierre Niney, Bastien Bouillon, Anaïs Demoustier, Laurent Lafitte
En 1815, Edmond Dantès, sauve une jeune femme d'une noyade certaine dans la Méditerranée. Cet acte de courage lui vaut d'être promu capitaine par son employeur, à la place de l'actuel capitaine du navire, Danglars, aussitôt renvoyé. Fort de ce nouveau statut social, Dantès, issu d'une famille pauvre, ose enfin épouser Mercédès Herrera, fille d'une famille aisée, qu'il connaît depuis toujours.

TF1

21.05 Sonic, le film



Film pour la jeunesse - Etats-Unis - Japon - Canada - 2020
Avec James Marsden, Jim Carrey, Tika Sumpter, Neal McDonough
Sonic, un hérisson bleu qui court à une vitesse incroyable, est poursuivi dans les rues de San Francisco par le docteur Ivo Robotnik, un scientifique fou et moustachu. La créature se souvient alors de son enfance, sur une île très lointaine, protégé par le hibou Longclaw.

•3

VENDREDI

•6

21.10 La Belle et la Bête



Film d'animation - Etats-Unis - 1991
Transformé en bête pour s'être mal comporté, un jeune prince doit, pour briser le mauvais sort, réussir à se faire aimer d'une femme. Les années passant, il a perdu tout espoir de retrouver son apparence humaine. Non loin de là vit Belle, jeune et réveuse, fille d'un inventeur, Maurice. Cultivée, cette dernière fait figure d'originale dans son village mais suscite l'intérêt de l'arrogant chasseur Gaston. Un jour, Maurice se perd dans la forêt.

ACTION

20.50 Inferno



Thriller - Etats-Unis - Hongrie - 2016
Avec Tom Hanks, Felicity Jones, Irrfan Khan, Omar Sy
Poursuivi, Bertrand Zobrist, célèbre généticien, se jette du haut d'une tour. Trois jours plus tard, après avoir fait un terrible cauchemar, le professeur Robert Langdon se réveille dans un hôpital de Florence. Il est aussitôt poursuivi par une tueuse et doit la vie sauve à son médecin, Sienna Brooks, qui accepte de le cacher pour un temps chez elle.

Bélier 21-03 au 20-04

Vous aurez un excellent tonus nerveux. Il faudra vous imposer !

Taureau 21-04 au 21-05

C'est une excellente période de aussi bien pour les finances et que pour le travail.

Gémeaux 22-05 au 21-06

Vous devrez peut-être vous isoler pour pouvoir faire le point ou mettre un projet sur les rails.

Cancer 22-06 au 22-07

Vous n'avez plus l'âge de faire des caprices quand vous n'obtenez pas ce que vous voulez !

Lion 23-07 au 23-08

Vous entrerez en contact avec des personnes étrangères et cela va réveiller votre désir de voyager !

Vierge 24-08 au 23-09

Vos désirs ne se réalisent que si vous prenez les choses en main ! Personne ne vous mâchera le travail.

Balance 24-09 au 23-10

Écoutez les messages que vous envoyez à vos amis et prenez le temps de vous reposer.

Scorpion 24-10 au 22-11

Vous avez besoin de quelques jours de vacances ou au moins d'évacuer les nuages de votre ciel astral.

Sagittaire 23-11 au 21-12

Vous avez l'impression que les choses vous échappent. Des changements se font sans que vous soyiez au courant de quoi que ce soit. Privilégiez le dialogue au lieu de taper du poing sur la table.

Capricorne 22-12 au 20-01

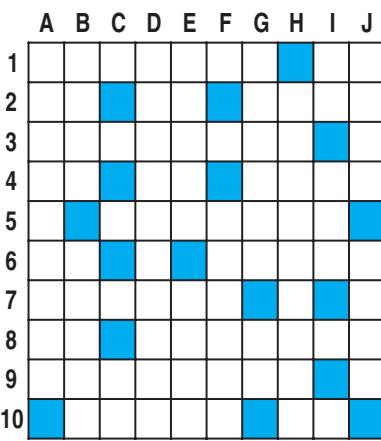
Vous serez d'humeur à prendre des risques. Pourtant, il vaudrait mieux éviter car ce n'est pas franchement le bon moment.

Verseau 21-01 au 18-02

Vous n'êtes pas au bout de vos peines, vous avez encore du pain sur la planche. Dosez vos efforts.

Poissons 19-02 au 20-03

Prenez la peine de vous intéresser aux personnes qui vous entourent. Vous pourriez vous faire de nouveaux amis.

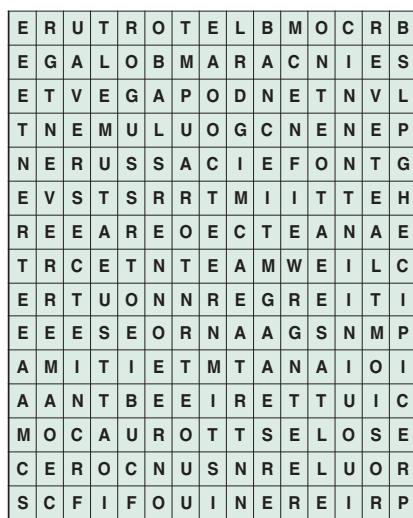


Horizontalement:

- Le grand est une bête de somme.
- Regardé de travers.
- À la mode, de pas chez nous. C'est marre d'entendre ces lettres ! Rude.
- Au cœur solide, il fait souvent un infarctus.
- Avec du vieux, on fait du neuf.
- Entrée dans l'ordre. De même.
- Absolue.
- Eléments de souche. Carnation.
- Tocher.
- Note inversée. Rejoindre.
- Aisance.
- Faite. Conjonction.

Verticalement:

- Il fait petit et intime.
- Marbre. Couche en suspension.
- A croire.
- Son oeuvre est un soutien pour les « hittites ».
- Distance. Maronne.
- Lieu où l'on a des choses à lire, à voir aussi.
- Supprimée. Consonnes.
- Restée de marbre.
- Montée du cours, résultat : un village englouti. Pour faire nouveau et original, demi-tour et en avant !
- Dire qu'il est à poil, parce que vu nu sans doute. Point d'eau donc !



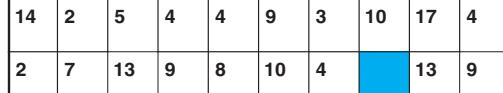
ABERRATION - AMEUTER - AMITIE - ARRET - AVERSE - BANC - BENEFICE - CARAMBOLAGE - CASSURE - COMBLE - CONTENTEMENT - CRABE - DOPAGE - FOUCET - FOUNIER - GENERATION - GOULUMENT - HAIE - IMITER - INSTANT - LENTEMENT - MAISON - MOIS - NOTICE - OUTRAGE - PENE - POULE - PRECIPICE - PRIERE - REVE - ROULER - SACRE - SECTION - SEIN - SOLE - STERE - TORTURE - TRENTÉ - UTENSILE - VENT - VERRE - WATT.

Les 07 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :

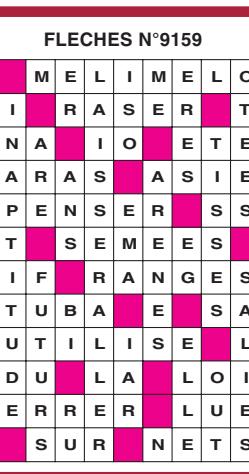
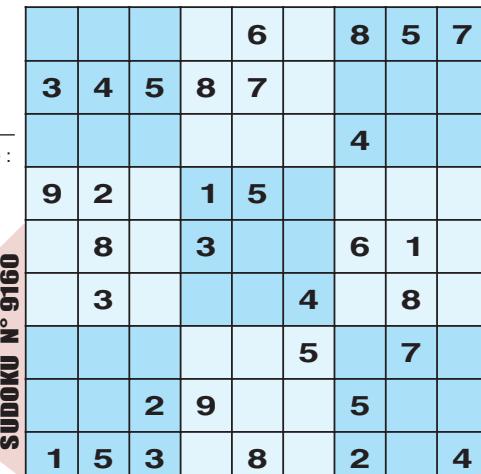
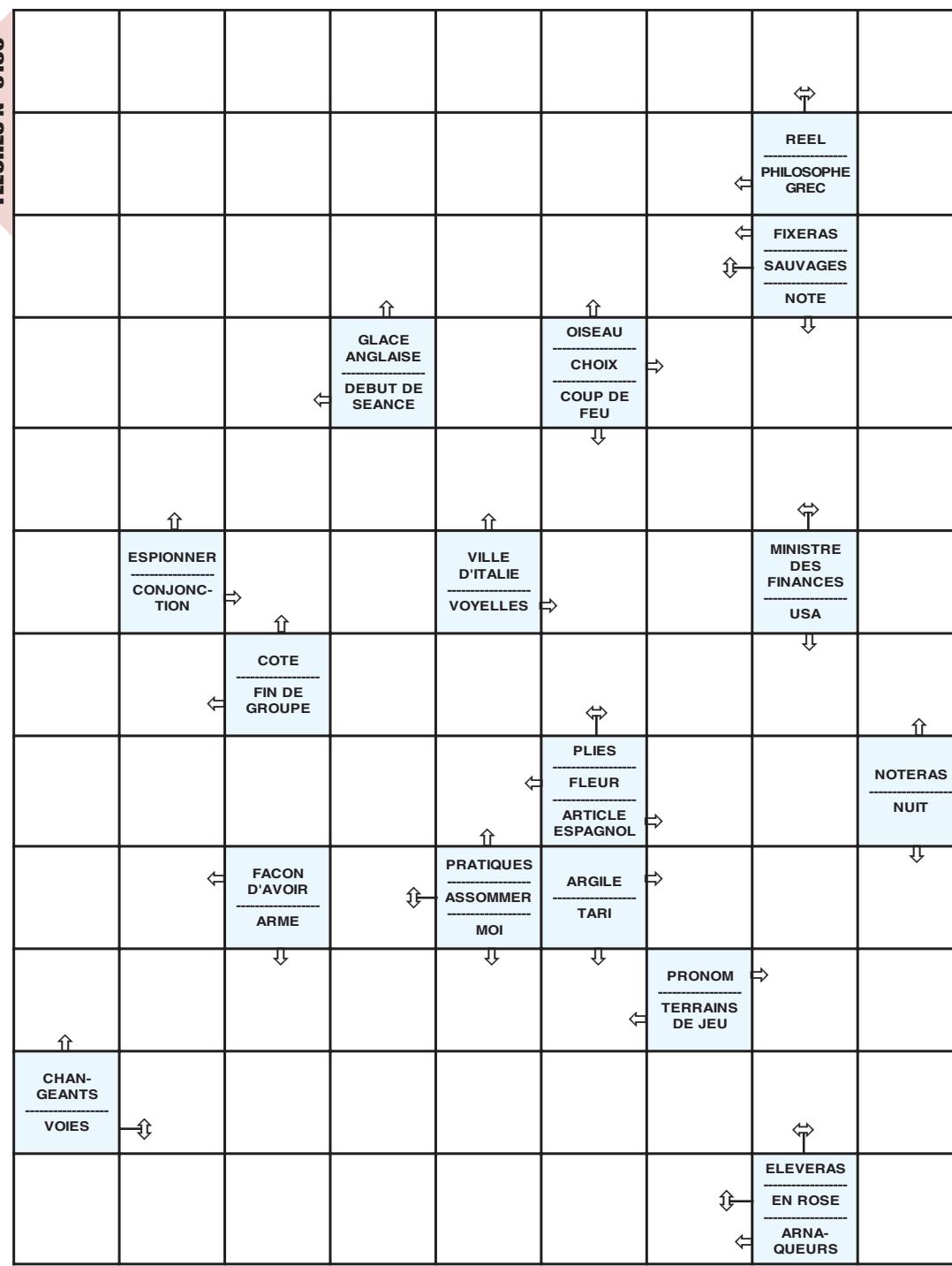
- Mon 1er est à moitié ivre.

- Mon 2e, c'est la foule et le marteau.

Mon tout, c'est une moue.

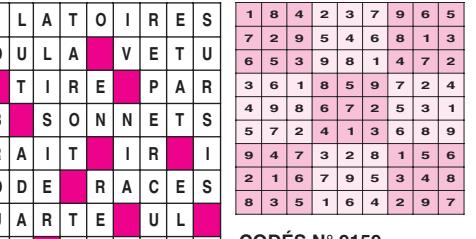


Jeux proposés par Chérifa Benghani



CROISÉS N° 9159

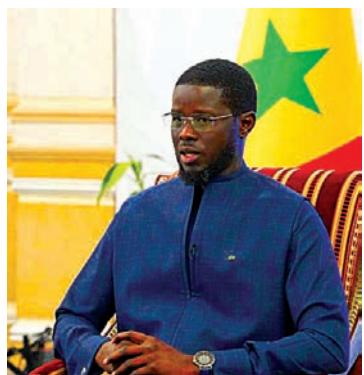
SUDOKU N° 9159



FOUILLIS N° 9159:
BAGUETTE (Bas - Guette)



**Sénégal:
«fin de toutes
présences
militaires
étrangères
dès 2025»**



Le président sénégalais Bassirou Diomaye Faye a annoncé mardi «la fin de toutes les présences militaires de pays étrangers au Sénégal, dès 2025», dans un discours à l'occasion du Nouvel an. Le 28 novembre, il avait annoncé que la France allait devoir fermer ses bases militaires au Sénégal.

Il fixe ainsi pour la première fois une date de départ des bases militaires étrangères dans cette ancienne colonie française, aux relations fortes avec l'Occident, la France notamment. «Tous les amis du Sénégal seront traités comme des partenaires stratégiques, dans le cadre d'une coopération ouverte, diversifiée et décomplexée», a précisé le chef de l'Etat sénégalais.

Bassirou Diomaye Faye prône la rupture avec le système et se réclame d'un panafricanisme de gauche. Il est entré en fonctions en avril après avoir été élu sur la promesse du souverainisme et de la fin de la dépendance vis-à-vis de l'étranger.

**Les feux
d'artifice
causent la
mort de cinq
personnes
en Allemagne**



Cinq personnes sont décédées accidentellement lors de la nuit du Nouvel An dans plusieurs régions d'Allemagne en allumant des feux d'artifice puissants, ont indiqué mercredi les services de police dans un bilan provisoire.

Près de Paderborn, en Rhénanie du Nord-Westphalie, dans le nord-ouest du pays, un jeune homme de 24 ans a péri en faisant exploser une fusée pyrotechnique, selon la police locale, qui pense que la victime avait lui-même fabriqué l'engin. En Saxe (Est), un homme de 45 ans est mort de graves blessures à la tête en mettant le feu à une « bombe pyrotechnique ».

Dans la même région un homme de 50 ans a succombé dans la localité de Hartha en voulant faire détonner une bombe pyrotechnique dans un tuyau. Près de Hambourg, un jeune homme de 20 ans est mort en allumant un engin pyrotechnique. Dans la région du Brandebourg, qui entoure Berlin, un cinquième homme est décédé lors de « l'allumage d'engins pyrotechniques » avec une « manipulation inappropriée ».

Le Quotidien D'ORAN Edition Nationale d'Information

Fin du transit de gaz russe vers l'Europe via l'Ukraine



Les livraisons de gaz russe à l'Europe via l'Ukraine ont définitivement cessé mercredi matin, après l'expiration d'un contrat signé entre les deux parties fin 2019, un arrêt qui inquiète plusieurs pays dans l'Est de l'Europe. Aucune livraison n'était prévue mercredi, selon des données publiées la veille par l'opérateur ukrainien GTSOU, actant l'expansion d'un contrat quinquennal établi en 2019 entre la compagnie ukrainienne Naftogaz et le géant russe Gazprom.

Gazprom a confirmé dans un communiqué que le gaz russe n'a pas été fourni pour le transit à travers l'Ukraine. «En raison du refus répété et explicite de la partie ukrainienne de prolonger cet accord, Gazprom a été privé de la possibilité technique et juridique de fournir du gaz pour le transit à travers l'Ukraine à partir du 1er janvier», a déploré l'entreprise étatique russe. Ses exportations quotidiennes vers l'Europe via le territoire ukrainien s'élevaient ces dernières semaines à quelque 40 millions de m³, pour un volume total fourni en 2023 de 14,65 milliards de mètres cubes, selon des chiffres officiels.

Le Sénégal et la Mauritanie vers l'exploitation de leur gisement de gaz commun

Le Sénégal et la Mauritanie font un pas vers l'exploitation de leur gaz commun avec «l'ouverture du premier puits» de leur gisement marin, une étape importante devant conduire à «la commercialisation» du produit, indique un communiqué conjoint publié mercredi. «Les ministères chargés de l'Energie en Mauritanie et au Sénégal, Petrosen et la Société mauritanienne des hydrocarbures (deux entreprises publiques sénégalaise et mauritanienne) annoncent avec fierté l'ouverture officielle du premier puits du gisement GTA», dit ce communiqué.

Le projet de Grand tortue/Ahmeyim (GTA), à la frontière avec la Mauritanie, est développé par le britannique BP avec l'américain Kosmos Energy, la Société mauritanienne des hydrocarbures (SMH) et Petrosen. Il devrait produire environ 2,5 millions de tonnes de gaz naturel liquéfié par an. Le début de la production initialement annoncé pour fin 2024 avait été repoussé à 2025, sans précision de date supplémentaire.



EDITORIAL

Par Abdou BENABBOU

LES TROTTOIRS ET LES CACHE-MISÈRES DES COMMUNES

a été jusqu'à aboutir à imposer un nouveau tracé du TGV avec un arrêt dans sa ville.

Il n'avait pas pour priorité la réfection continue des trottoirs, ni le souci des espaces de jardinage sur le dos du Trésor public, mais il avait pris sur lui de frapper à toutes les portes de financiers pour concrétiser une idée de génie. Ainsi il a créé une fabuleuse œuvre futuriste éducative de détente et touristique amenant des millions de touristes nationaux et étrangers chaque année. Sa région depuis lors était devenue une des plus riches et des plus touristiques de son pays.

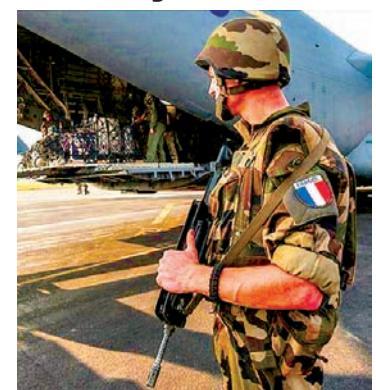
**Etats-Unis :
un véhicule fonce
sur la foule
à la Nouvelle-Orléans, 10 morts
et 30 blessés**

Au moins 10 personnes ont été tuées et 30 blessées lorsqu'un véhicule a foncé dans la foule dans un quartier touristique de la Nouvelle-Orléans, ont annoncé mercredi les autorités de la ville américaine. «Nous sommes en train de répondre à un accident impliquant un grand nombre de victimes, impliquant un véhicule qui a foncé dans la foule sur Canal et Bourbon Street. Il y a 30 blessés et dix morts», a déclaré l'autorité de la ville en charge des urgences, dans un communiqué.

Les services d'urgence n'ont pas précisé l'heure des faits, mais la zone devait être bondée de personnes célébrant le Nouvel An dans le quartier historique et festif connu sous le nom de «French Quarter» (quartier français).

CBS News cite des témoins qui affirment qu'un camion a foncé dans la foule à «grande vitesse» avant que son conducteur ne saute et ne commence à tirer avec une arme, entraînant une riposte de la police.

**La base
de l'armée
française sera
rétrocédée à la
Côte d'Ivoire
en janvier**



La base militaire française d'Abidjan va être rétrocédée à la Côte d'Ivoire en janvier, a annoncé mardi soir le président ivoirien Alassane Ouattara, conformément à la politique de réaménagement du dispositif militaire français en Afrique. «Nous pouvons être fiers de notre armée dont la modernisation est désormais effective.

C'est dans ce cadre que nous avons décidé du retrait concerté et organisé des forces françaises en Côte d'Ivoire», a déclaré M. Ouattara, dans son allocution de fin d'année. «Ainsi, le camp du 43e BIMA, le bataillon d'infanterie de marine de Port-Bouet (une commune d'Abidjan), sera rétrocédé aux forces armées de Côte d'Ivoire dès ce mois de janvier 2025», a-t-il poursuivi.

L'exemple n'est pas anodin. Il démontre que la fiscalité locale, même si elle est importante, ne saurait être un paramètre fondamental quand la carrière et le génie des hommes ne suivent pas. La gestion des finances publiques n'a pas pour but de servir d'appareils pour justifier et amender les responsabilités des élus et des commis de l'Etat.

Fort heureusement et à bon escient, la capacité managériale des élus et des gestionnaires locaux est d'abord mise en avant dans le cadre des réformes à venir dans la gestion communale. La refonte de la loi sur les partis politiques est d'évidence une assurance pour que l'enjolivement des trottoirs et la plantation des arbres ne soient plus les cache-misères des communes.